



Intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA

Myriam HYPPOLITE, Ing. Agr. M.Sc

Experte en Genre

Octobre 2022

Sigles et abréviations

ACC	: Adaptation aux Changements climatiques
ASEC	: Assemblée de la Section Communale
BV	: Bassin-Versant
BVRD	: Bassin-Versant de la Ravine Diable
BVRM	: Bassin-Versant de la Rivière des Moustiques
BVRN	: Bassin-Versant de la Rivière des Nègres
CAEPA	: Comité d'Adduction d'Eau Potable et Assainissement
CASEC	: Conseil d'Administration de la Section Communale
CC	: Changements Climatiques
CCNUCC	: Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
DATDLR	: Direction d'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional
DCC	: Direction des Changements Climatiques
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
MARNDR	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MCFDF	: Ministère de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme
MDE	: Ministère de l'Environnement
MODEL	: Mouvman pou Devlopman Lakay
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSPP	: Ministère de la Santé Publique et de la Population
MTPTC	: Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OADBVRD	: Organisation des Acteurs pour le Développement du Bassin-Versant de la Ravine Diable
OFDEL	: Organisation Des Femmes pour le Développement de Lestage
ONG	: Organisation Non-Gouvernemental
PNA	: Plan National d'Adaptation
PNCC	: Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques
SOFA	: Solidarite Fanm Ayisyèn

Table des matières

I.	Introduction	4
I.1.	Mise en contexte	5
I.2.	Procédures de l'analyse de genre en lien avec les changements climatiques	6
II.	Cadre conceptuel	7
II.1.	Genre, Équité et Égalité de genre	7
II.2.	Genre et Changements Climatiques	7
II.3.	Analyse de genre	8
III.	Cadre méthodologique.....	9
III.1.	Dispositifs de collecte et d'analyse des données.....	9
III.2.	Analyse du contexte et des moyens de subsistance des femmes et des hommes	9
III.3.	Analyse des parties prenantes.....	10
IV.	Analyse contextuelle du genre et des changements climatiques en Haïti	11
IV.1.	Analyse historique et légale du genre en Haïti	11
IV.2.	Analyse critique de certains documents de politiques publiques en lien à l'adaptation aux changements climatiques	12
V.	Situation actuelle et Parcours du PNA.....	15
VI.	Facteurs expliquant la vulnérabilité des femmes et des hommes face aux changements climatiques	17
VI.1.	Analyse des rôles sociaux des femmes et des hommes	17
VI.2.	Analyse des inégalités selon le genre en fonction des secteurs prioritaires du PNA.....	19
VI.2.1.	Agriculture	19
VI.2.2.	Ressources en eau.....	22
VI.2.3.	Santé.....	22
VI.2.4.	Infrastructures	23
VI.3.	Analyse selon le genre des capacités d'adaptation face aux changements climatiques	24
VII.	Opportunités et défis à l'intégration du genre dans le PNA	25
VIII.	Stratégies d'intégration du genre dans le PNA.....	28
VIII.1.	Objectif principal	28
VIII.2.	Objectifs spécifiques.....	28
VIII.3.	Public cible.....	29
VIII.4.	Stratégies d'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA	29
VIII.4.1.	Sensibilisation et communication sur la prise en compte des questions de genre dans l'adaptation aux changements climatiques.....	29
VIII.4.3.	Renforcement de capacités des parties prenantes du PNA	30
VIII.4.2.	Instauration des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs	31

VIII.4.4. Budgétisation sensible au genre	32
VIII.5. Stratégies de suivi de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA	33
IX. Conclusion.....	36
X. Annexe.....	38

Liste des figures et tableaux

Figure 1: Profil des activités des femmes et des hommes en fonction des rôles sociaux.....	18
Tableau 2: Matrice d'analyse des capacités d'adaptation des femmes et des hommes face aux impacts des changements climatiques par secteur prioritaire.....	24
Tableau 3: Stratégies et indicateurs de suivi sensibles au genre par action prioritaire d'adaptation de mise en œuvre du PNA.....	34
Tableau 4: : Liste des participant(e)s du Nord-Ouest.....	39
Tableau 5: Liste des participantes de l'organisation Fanm Deside de Jérémie	41
Tableau 6: Liste des participant(e)s des entretiens collectifs.....	42

I. Introduction

I.1. Mise en contexte

Haïti est un pays tropical caractérisé par l'alternance entre une saison humide, de mai à novembre, et une saison sèche, de décembre à avril. Durant les prochaines décennies, de grandes augmentations de la température se situant entre 0.5 et 2.3 °C en 2060 sont prévues sur le pays, avec une augmentation des journées et des nuits chaudes à travers tout le pays¹.

De par sa position géographique, couplée à son environnement vulnérable et la pauvreté dans le pays, Haïti est particulièrement exposé aux risques climatiques. Selon l'index mondial sur les changements climatiques publié en 2016 par German watch, Haïti occupe la 3ème place des pays les plus touchés par les événements climatiques (cyclones, tempêtes, inondations, sécheresses...) sur la période comprise entre 1993 et 2012. Jusqu'aux années 1980, au moins quatre tempêtes nommées par décennie entraient dans un rayon de 200 km par rapport à Haïti. Mais, depuis les années 2000, ce nombre est passé à 11. Ainsi, de 1954 à nos jours, le pays a été frappé par 21 tempêtes tropicales très dévastatrices, sans compter les fortes pluies et averses causant des inondations dans plusieurs régions du pays. Ces événements dus aux changements climatiques handicapent le développement socio-économique d'Haïti. En vue de favoriser un cadre propice à une lutte plus efficace contre les changements climatiques, une politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC) a été élaborée. Pour mettre en œuvre la PNCC, « le projet PNA » vise à contribuer au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan national d'adaptation (PNA) d'Haïti aux impacts des changements climatiques.

Le Plan National d'Adaptation (PNA) devra donner les orientations sur les mesures de gouvernance à mettre en œuvre en se basant sur des modèles économiques susceptibles d'appuyer ce développement national. Ce programme évolutif vise particulièrement la cohérence entre les mesures d'adaptation et la planification du développement au niveau national et territorial. Il s'agit d'intégrer pleinement la question de l'adaptation dans la planification du développement en Haïti et de consolider les activités d'adaptation générales. Le PNA devra aussi faciliter les actions d'adaptation aux changements climatiques (ACC) après les avoir définies, et identifier les voies et moyens à privilégier. Les actions d'ACC ne doivent pas renforcer l'inégalité de genre ni accroître la charge de travail des femmes. Mais, elles doivent être mises en œuvre suivant une approche genrée afin d'obtenir des résultats efficaces et durables. Car, les changements climatiques affectent différemment les femmes et les hommes en fonction de leur capacité d'adaptation et de récupération. Les rôles et les responsabilités socialement attribués aux femmes et aux hommes ont des répercussions différentes sur leurs vulnérabilités et leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques. De ce fait, l'intégration de l'approche axée sur le genre est fondamentale dans la planification et la mise en œuvre des actions d'ACC. Afin que les activités du PNA puissent conduire à plus de justice et d'égalité, l'analyse de genre qui décrit les différentes inégalités liées au genre existantes dans les 4 secteurs prioritaires du PNA est une étape primordiale à considérer.

La présente étude a pour but principal d'apporter des lignes directrices pour la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNA. Plus spécifiquement, l'étude vise à réaliser une analyse de genre en lien

¹ World Bank, 2011. Climate Risk and Adaptation Country Profile

avec les changements climatiques et d'élaborer une stratégie genre pour la mise en œuvre du PNA et des indicateurs sensibles au genre pour le suivi des programmes et projets du PNA.

Ce rapport se porte précisément sur l'analyse de genre en lien avec les changements climatiques en faisant ressortir, d'une part, les inégalités de genre existantes dans les 4 secteurs prioritaires d'adaptation aux changements climatiques du PNA et d'autre part ; en analysant les impacts de ces inégalités sur la vulnérabilité des femmes et des hommes face aux changements climatiques. Cette analyse constitue une base fondamentale pour l'intégration de la dimension du genre dans la mise en œuvre du PNA à travers des stratégies sensibles au genre.

I.2. Procédures de l'analyse de genre en lien avec les changements climatiques

Cette analyse de genre en lien avec les changements climatiques a été faite en collaboration continue avec l'équipe du projet PNA et les partenaires clés afin que les données recherchées et les recommandations proposées s'alignent aux secteurs prioritaires, actions et stratégies déjà mentionnées dans le document PNA validé. L'analyse de genre est l'étape primordiale pour l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA. À cette phase, un **état des lieux** est fait pour **identifier les inégalités de genre existantes dans le contexte des changements climatiques dans les 4 secteurs prioritaires du PNA** afin que les actions d'adaptation aux changements climatiques visent, soit: i) l'amélioration de la situation des femmes et hommes en réduisant les inégalités, ou tout au moins; ii) l'adoption d'une approche fondée sur le principe « ne pas nuire » qui ne renforce pas les inégalités entre les femmes et hommes dans les actions d'adaptation aux changements climatiques.

Pour bien mener cette analyse de genre liée aux changements climatiques, les 4 composantes principales ont été prises en compte² :

- 1) **Une analyse politique et institutionnelle sur le genre et les changements climatiques**, À ce niveau, les politiques et institutions pertinentes au niveau national traitant la question du genre et des changements climatiques ont été examinées et les principaux acteurs et les initiatives existantes ont été également identifiés ;
- 2) **Une analyse technique** qui examine le lien entre le genre et les changements climatiques afin d'identifier les considérations pratiques liées au genre dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques en répondant aux questions comment et pourquoi les risques climatiques affectent différemment les femmes et les hommes dans les 4 secteurs prioritaires (Agriculture, Ressource en eau, Infrastructure, Santé) du PNA ;
- 3) **Une analyse des répercussions** qui permet identifier les facteurs d'influence favorables (opportunités) et défavorables (défis) à l'intégration de la dimension du genre dans la mise en œuvre du PNA ;
- 4) **La formulation des recommandations** pour une meilleure intégration du genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques.

² Réseau mondial de PNA & CCNUCC. 2019. Boîte à outils pour un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PNA) qui répond aux questions de genre. Dazé, A., et Church, C. (auteurs principaux).

II. Cadre conceptuel

Souvent les concepts sont polysémiques et peuvent être compris en dehors de leur contexte. Pour éviter toute confusion, il s'avère nécessaire de clarifier et de comprendre les concepts liés à l'étude afin de faciliter l'adoption d'un cadre d'analyse cohérent pour les thématiques.

II.1. Genre, Équité et Égalité de genre

Le genre est une **approche d'analyse des rôles et responsabilités construits par la société et attribués aux hommes et aux femmes** dans une culture et un espace donné. C'est un concept qui fait référence aux « **caractéristiques et possibilités économiques, sociales et culturelles associées au fait d'être un homme ou une femme** »³.

Autrement dit, le genre englobe les rôles, les comportements et les activités jugés acceptables pour des personnes de sexe différent et influe sur les relations entre les personnes appartenant à ces groupes. Ces caractéristiques et relations sont des constructions sociales⁴. L'approche genre n'exclut pas les hommes ni comme acteurs ni comme bénéficiaires puisqu'elle se focalise sur l'analyse et l'évolution des rapports entre les femmes et les hommes en réduisant et/ou éliminant les discriminations faites aux hommes et femmes.

L'équité des genres signifie qu'un **traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs**. Ce traitement peut être identique ou différent, mais il doit être équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilités. L'équité représente l'idée de « **ce qui est juste** ». Sa démarche vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances (ou opportunités) entre femmes et hommes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques⁵. Ainsi, l'équité fait partie des démarches à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif d'égalité de genre.

L'égalité de genre désigne **l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons**⁶. L'égalité de genre n'indique pas que les femmes et les hommes sont semblables ni doivent faire la même chose ou d'inverser leurs rôles. Il s'agit plutôt que les droits, responsabilités et les opportunités sont reconnus de tous et de toutes et ne dépendent pas du fait que les personnes soient de sexe féminin ou masculin.

II.2. Genre et Changements Climatiques

Les changements climatiques se définissent comme des **variations statistiquement significatives** de l'état moyen du **climat** ou de sa variabilité persistant **pendant de longues périodes** généralement pendant des **décennies, voire plus**⁷. Selon le dernier rapport du GIEC en 2014, les changements climatiques peuvent être dus à des processus internes naturels ou à des forçages externes, notamment les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques ou des **changements anthropiques persistants** dans la

³ United Nations Population Fund (UNFPA). (2005). Frequently asked questions about gender equality.

⁴ UN Women Training Centre (2017). Gender equality glossary.

⁵ ABC of Women Worker's Rights and Gender Equality OIT, (2000), Genève. p47-48

⁶

⁷ GIEC. (2001). Bilan des changements climatiques 2001. Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième Rapport d'évaluation du GIEC. Publié sous la direction de McCarthy, J. J., Canziani, O., Leary, N., Dokken, D. J., et White, K. S. eds. Cambridge University Press. Cambridge, Royaume-Uni. 1000 pp.

composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres. Donc, il existe une relation étroite entre les activités anthropiques et l'accélération de ce phénomène climatique⁸.

Les **effets des changements climatiques** sont **ressentis le plus durement par des catégories de la population qui sont déjà les plus vulnérables pour des raisons de géographie, de genre, d'âge, de statut indigène ou de minorité et de handicap** et que l'égalité de genre et la participation effective des femmes et des peuples indigènes sont importantes pour que l'action sur tous les aspects du changement climatique soit efficace. Ainsi, **l'action d'adaptation aux changements climatiques doit adopter une démarche propre à chaque pays, sensible au genre, participative et pleinement transparente**. Sans la prise en compte des questions de genre, les mesures d'adaptation aux changements climatiques peuvent accroître ou créer par mégarde l'inégalité de genre conduisant ainsi à l'augmentation de la vulnérabilité⁹.

II.3. Analyse de genre

L'analyse de genre constitue la porte d'entrée ou le point de départ pour toute intervention efficace et durable visant la réduction ou l'élimination de l'inégalité. C'est un **outil d'analyse qui permet d'identifier, de comprendre et d'expliquer les différents rôles, besoins et possibilités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent**. Elle décèle **les inégalités en termes de pouvoir, de ressources et de possibilités qui existent dans les ménages, les communautés, les pays et les différents secteurs**. De plus, il permet d'examiner les causes de ces disparités, de déterminer si elles constituent un obstacle potentiel à l'atteinte de résultats significatifs et de chercher comment y remédier¹⁰. Une analyse de genre en lien aux changements climatiques est fondamentale à l'identification des vulnérabilités spécifiques liées au genre et d'analyser les enjeux sous-jacents qui rendent certains individus plus vulnérables que d'autres ou différemment vulnérables.

⁸ GIEC, (2014): Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer]. GIEC, Genève, Suisse, 161 p.

⁹ BRIDGE (Development –Gender), (2008). Gender and Climate Change: Mapping the Linkages. A Scoping Study on Knowledge and Gaps.

¹⁰ Agence suédoise de coopération internationale au développement (2015). Gender analysis – Principles & elements (trousse à outils pour l'égalité des sexes).

III. Cadre méthodologique

Pour l'atteinte des objectifs de l'étude qui consistent particulièrement à soutenir l'identification d'entraves à la mise en œuvre des actions d'ACC sensibles au genre à travers l'analyse de genre, les démarches méthodologiques adoptées se résument en trois étapes :

- 1) **Une étape préparatoire de planification concertée** avec l'équipe et les consultants du projet PNA, les Ministères de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), de l'Environnement (MDE), de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF), de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) (incluant d'autres ministères sectoriels), certaines organisations mixtes, des groupements de femmes et autorités locales pour :
 - Une mise au point avec les acteurs stratégiques clés centraux sur la nature de l'étude ;
 - Une mobilisation des personnes-ressources au niveau régional afin d'inciter la participation et l'intégration des acteurs régionaux à l'étude.
- 2) **Une revue des documents** officiels ou non officiels relatifs aux changements climatiques et au genre en Haïti. Un regard critique a été porté sur certains documents comme la politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC), la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et notamment les documents déjà élaborés par le projet PNA, etc..., et ;
- 3) **Une étape de consultation auprès des associations locales mixtes et des associations de femmes dans le grand Sud (notamment les départements de la Grand Anse et du Sud) et dans le Nord-Ouest du pays** sous forme **d'entretiens structurés collectifs et auprès des parties prenantes** sous forme **d'entretiens semi-structurés individuels**, ajoutée à des **observations directes** sur le terrain. La consultation auprès des associations a permis de collecter des données pour l'analyse technique des impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes. Et celle auprès des parties prenantes a permis de **recueillir des données sur les connaissances et les expériences utiles faites par les parties prenantes** dans la question du genre et des changements climatiques qui sont valorisées dans l'analyse de genre et la formulation des stratégies et indicateurs sensibles au genre.

III.1. Dispositifs de collecte et d'analyse des données

Afin d'assurer la durabilité des résultats et une meilleure appropriation des actions d'adaptation aux changements climatiques lors de la mise en œuvre du PNA, les données ont été collectées suivant **une démarche participative** et sont d'ordre **qualitatif**.

Par ailleurs, pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'étude, la compréhension du contexte et des inégalités existantes et la participation des parties prenantes sont indispensables.

III.2. Analyse du contexte et des moyens de subsistance des femmes et des hommes

Cette étape consiste à décrire la situation **en clarifiant les besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes et des hommes et de connaître leurs vulnérabilités et leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques**. La satisfaction des besoins pratiques repose sur une analyse de l'accès différent des hommes et des femmes aux richesses et ressources. Pour répondre aux intérêts

stratégiques, au-delà de l'accès, une analyse différenciée du contrôle des ressources par les femmes et les hommes afin d'identifier les inégalités existantes.

Pour cette analyse, les données ont été principalement collectées auprès des **associations locales mixtes et des associations de femmes, choisies selon la méthode d'échantillonnage de boule de neige**, des départements du **Sud (Maniche, Torbeck, Camp Perrin), de la Grand'Anse (Jérémie, Beaumont et Roseaux) et du Nord-Ouest (Saint-Louis du Nord, Port-de-Paix et Jean-Rabel)**. Ces zones ont été sélectionnées en raison de la diversité de leur environnement et leur capacité d'adaptation face aux changements climatiques. Elles font partie également des zones les plus touchées par les aléas climatiques en Haïti. Les questions se portent sur **les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes et leurs accès et contrôle aux ressources en lien avec les 4 secteurs prioritaires du PNA notamment : l'agriculture, les ressources en eau, les infrastructures et la santé**. Les données collectées ont été traitées en utilisant les outils qui suivent :

- ✓ L'analyse des facteurs contextuels (*juridiques, politiques, institutionnels, socio-culturels et économiques*) a permis d'identifier les opportunités et les défis à l'intégration du genre dans la mise en œuvre des actions d'adaptation aux changements climatiques au niveau local et national.
- ✓ Pour l'analyse des inégalités existantes en fonction de leurs moyens de subsistance, l'accès des femmes et des hommes aux ressources matérielles (*terre, eau, argent, intrants et outils agricoles*) et non matérielles (*éducation, santé, compétences, information, technologies*), leur contrôle et leur gestion ont été évalués.

III.3. Analyse des parties prenantes

En fonction des actions d'ACC découlant des secteurs prioritaires (*Agriculture, Ressources en eau, Infrastructures et Santé*) du PNA, les parties prenantes sont identifiées. L'analyse de ces acteurs a permis de comprendre leurs intérêts, leurs points de vue et leurs actions sur les changements climatiques et le genre et de déterminer également les éventuelles relations de conflit ou de partenariat. Les principaux acteurs œuvrant dans la thématique des changements climatiques et du genre en Haïti qui ont été contactés par email et/ou téléphone pour des rencontres virtuelles ou en présentielles, **selon la méthode d'échantillonnage de commodité, pour un entretien individuel à l'aide d'un questionnaire**, sont les suivants :

- L'équipe du projet PNA ;
- La direction des changements climatiques (DCC) du Ministère de l'Environnement (MDE) ;
- Les responsables du Ministère de la Condition Féminine et des Droits des Femmes (MCFDF) ;
- Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ;
- Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) ;
- L'Université d'État d'Haïti (UEH)/Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV), Campus Henry Christophe de Limonade ;
- D'autres acteurs de la société civile particulièrement les ONG internationales.

Une autre catégorie **d'acteurs régionaux partenaires du projet PNA** ont été également **enquêtés individuellement en présentiel** lors de la mission de terrain dans les départements prioritaires.

IV. Analyse contextuelle du genre et des changements climatiques en Haïti

Cette partie concerne l'analyse de la situation contextuelle de la relation du genre et l'adaptation aux changements climatiques en Haïti. Plus précisément, cette analyse permet de bien comprendre les cadres légaux et politiques liés au genre et aux changements climatiques.

IV.1. Analyse historique et légale du genre en Haïti

L'histoire du principe d'égalité des sexes en Haïti remonte à longtemps. Il est à remarquer que déjà, au cours de la bataille pour l'indépendance, les femmes étaient à tous les échelons du commandement des armées. Mais, cette égalité a été bannie dans les lois de la nouvelle république.

Selon l'historien haïtien Claude Moïse, Haïti, étant que République, connaît deux (2) grandes étapes historiques en ce qui a trait à la condition féminine à travers ses constitutions : la première va de l'indépendance d'Haïti à 1950 où la femme a été méconnue comme citoyenne à part entière, et la seconde va de 1950 à nos jours où les chartes fondamentales de la République posent explicitement la question de la reconnaissance du droit des femmes à l'égalité civile et politique¹¹.

À partir de 1957, la lutte des femmes pour l'exercice de leurs droits fondamentaux en général et leurs droits politiques en particulier s'est amplifiée, et a donné lieu à des avancées significatives que l'on peut constater notamment à travers plusieurs textes de loi : entre autres

- Le Décret du 3 mars 1975 (accordant à la femme haïtienne le droit de remplir la fonction de jurée);
- Le Décret du 8 octobre 1982 (éliminant les formes de discrimination à l'égard de la femme mariée, et accordant à l'homme et à la femme les mêmes obligations dans le mariage), le Code du travail haïtien (éliminant les inégalités de salaire entre les sexes pour travail à valeur égale) ;
- La Constitution du 29 mars 1987, (Article 17), précise que les Haïtiens sans distinction de sexe et d'état civil, âgés de dix-huit (18) ans accomplis, peuvent exercer leurs droits civils et politiques et sont égaux devant la Loi (Article 18) ;
- La Constitution de 1987, Amendée en 2011 (établissant le Principe du Quota d'au moins 30% de femmes à tous les niveaux de la vie nationale, et accordant une attention spéciale aux plaintes déposées par les femmes).

Il est reconnu que beaucoup d'efforts ont été faits à travers les textes de loi pour réduire les discriminations et les inégalités entre les hommes et les femmes, mais il reste encore d'harmoniser les textes juridiques aux conventions internationales ratifiées par Haïti, et aussi de les rendre effectifs et de les adapter à la réalité haïtienne.

¹¹ MDE, UICN, WEDO, (2011). Programme pour la généralisation de l'analyse selon le Genre dans les efforts de lutte contre les changements climatiques en Haïti

- **Les instruments internationaux**

Les conventions internationales relatives aux droits de la femme ratifiées par Haïti représentent des instruments non négligeables pour la prise en compte de la dimension Genre dans les politiques publiques. Selon la constitution haïtienne, ces conventions, une fois ratifiés deviennent partie de la législation d'Haïti et abrogent toutes les lois préexistantes contradictoires. Parmi ces conventions, on retient :

- ✓ La Convention pour la répression de la traite humaine et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, 02 septembre 1952 ;
- ✓ La Convention sur les Droits politiques de la Femme, 31 juillet 1957 ;
- ✓ La Convention sur l'Élimination des toutes les Formes de Discrimination à l'égard de la Femme (CEDEF), 07 avril 1981 ;
- ✓ La Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'Enseignement, 15 Octobre 1984 ;
- ✓ Le Pacte International relatif aux droits Civils et Politiques, 23 novembre 1990 ;
- ✓ La Convention relative aux droits de l'Enfant, 23 décembre 1994 ;
- ✓ La Convention Interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, 03 Avril 1996.

IV.2. Analyse critique de certains documents de politiques publiques en lien à l'adaptation aux changements climatiques

- **Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques (MDE, 2019)**

L'État haïtien, par le biais du Ministère de l'Environnement, a doté le pays d'une politique nationale de lutte contre les changements climatiques en vue de favoriser un cadre propice à une lutte plus efficace contre les changements climatiques en Haïti.

Cette politique, issue d'un processus inclusif et participatif, vise, d'ici 2030, à mettre Haïti sur la voie d'une croissance verte à travers l'existence de secteurs socio-économiques clés moins sensibles aux changements climatiques, dotés d'une grande capacité de réponses aux conditions climatiques défavorables et tournés vers l'adoption de technologies sobres en carbone, notamment les énergies renouvelables, qui ne compromettent nullement leur compétitivité, mais qui favorisent plutôt la création de richesses, de nouveaux emplois et métiers. Et, pour atteindre ce but, cette politique nationale de lutte contre les changements climatiques met l'accent sur un ensemble de principes directeurs, tels que la décentralisation, la participation et la concertation, et repose sur un socle constitué de quatre grands piliers : le renforcement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance, le financement climatique endogène et l'efficacité dans les actions de lutte contre les changements climatiques.

Par rapport à la dimension genre, cette politique laisse une place aux différences entre les hommes et les femmes en termes de préoccupations relatives aux effets des changements climatiques, et opte pour la participation des femmes, faisant partie des groupes les plus vulnérables, à la proposition et l'adoption de solutions adaptées pour faire face aux changements climatiques. Il ne reste qu'à rendre effective cette politique en considérant les besoins différenciés des groupes sociaux, et en impliquant réellement les femmes dans la mise en œuvre de celle-ci.

- **Contribution prévue déterminée au niveau national (MDE, 2015a)**

La Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la République d'Haïti est un document qui donne des informations pertinentes sur l'effort proposé par le pays pour faire face aux aléas climatiques, effort qui doit être conjugué par le gouvernement et le peuple haïtiens pour, à la fois, propulser le développement, s'adapter aux changements climatiques et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans la CPDN, les enjeux considérés comme prioritaires sont la gestion intégrée des ressources en eau, des bassins versants, et des zones côtières, la préservation et le renforcement de la sécurité alimentaire, la transition énergétique pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, et l'information, l'éducation et la sensibilisation.

En termes d'atténuation, le CPDN révèle que le pays veut réduire ses émissions de 5% à 31% d'ici à 2030, et veut augmenter de 47% la part des énergies renouvelables du système électrique national. Ces mesures d'atténuation passeront par le secteur de l'énergie, l'agriculture, les forêts, l'aménagement du territoire, et les déchets ; et, les mesures d'adaptation toucheront les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, les zones côtières, les ressources en eau, les bassins versants, l'éducation, la santé publique et les finances publiques.

Par rapport à la dimension genre, aucune place particulière n'a été accordée dans les mesures d'adaptation, mais il a été mentionné que l'aspect genre sera pris en compte dans tout le processus d'implémentation de la CPDN. Compte tenu des différences en termes de vulnérabilité et de capacité d'adaptation entre les femmes et les hommes, la prise en compte de l'aspect genre doit être effective pour améliorer l'adaptation de la population aux effets des changements climatiques.

- **Programme pour la généralisation de l'analyse selon le Genre dans les efforts de lutte contre les changements climatiques en Haïti (MDE, UICN, WEDO, 2011)**

Le Programme pour la généralisation de l'analyse selon le genre dans les efforts de lutte contre les changements climatiques en Haïti propose des stratégies, actions et mesures d'adaptation ainsi que d'atténuation à appliquer dans les secteurs vulnérables (l'agriculture et la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la santé, etc.) en lien avec le genre.

Dans le cadre de ce programme, six piliers ont été retenus en vue des interventions : l'adaptation, dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des ressources en eau, de la gestion des risques des catastrophes, santé ; l'atténuation dans les secteurs de l'énergie et des forêts ; le renforcement des capacités sur la gouvernance locale, les actions d'éducation et de sensibilisation du public ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation spécifiques ; le développement et le transfert de technologie dans les secteurs de l'énergie et de l'habitat dans le contexte de la reconstruction ; la mobilisation des ressources financières ; et la mise en place d'un dispositif institutionnel adéquat.

Concernant la prise en compte du genre, des considérations et propositions ont été faites dans le programme, parmi lesquelles sont retenues les suivantes :

- Les femmes sont plus exposées aux risques naturels et subissent le plus les impacts des catastrophes à cause de leur faible éducation et peu d'accès à la formation en matière d'adoption des aptitudes de survie, leur faibles représentation et implication dans les systèmes de gestion des risques des catastrophes, et leur faible participation aux prises de décisions publiques ;

- La considération des spécificités relatives au genre dans toute intervention visant à réduire les impacts du changement climatique sur la santé (compte tenu de la vulnérabilité des femmes, particulièrement des femmes enceintes et âgées) ;
- La prise en compte des considérations liées au genre (en considérant le rôle clé des femmes) dans toute initiative liée à la fourniture de l'eau aux ménages ; et
- L'intégration d'une perspective d'égalité de genre dans les projets à mettre en œuvre dans le cadre du programme genre et changements climatiques en Haïti.

- **Politique de développement agricole 2010-2025 (MARDRN, 2011)**

Ce document de politique de développement agricole examine la situation du secteur agricole, met en évidence les enjeux, affirme une vision sur le long terme (15 ans), fixe les objectifs à atteindre, ainsi que les grandes orientations des interventions publiques qui permettront l'atteinte de ces objectifs. L'objectif global visé par la mise en œuvre de la politique agricole est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population haïtienne et au développement social et économique du pays.

Bien que l'un des objectifs de la politique agricole vise à promouvoir les femmes et les jeunes qui dépendent du secteur agricole, les axes d'intervention et les mécanismes de mise-en œuvre et de suivi ne prennent pas en compte les questions du genre. Cette politique qui considère que les femmes font partie des grands acteurs œuvrant dans le secteur agricole, les reconnaît surtout comme des agents de commercialisation et de transformation¹². Pourtant les femmes sont impliquées dans toute la filière du secteur agricole. Force est de constater que cette politique de développement agricole est insensible au genre. Ainsi, une politique de développement agricole neutre au genre contribue davantage, sans le vouloir, à renforcer et/ou créer des inégalités liées au genre dans le secteur agricole.

- **Plan d'Action Nationale d'Adaptation (MDE, 2006)**

Le Ministère de l'Environnement a développé un Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) d'Haïti. Le PANA fournit un moyen aux Pays Moins Avancés (PMA) d'identifier les activités prioritaires qui répondent à leurs besoins urgents de s'adapter au changement climatique. Le PANA identifie que les risques liés au changement climatique affecteront de nombreux secteurs de l'économie haïtienne, comme les ressources en eau, l'agriculture, la pêche, les zones côtières, les infrastructures, le commerce, la santé, l'éducation, le transport, les télécommunications.

Parmi toutes les actions et stratégies proposées dans le PANA, il a été mentionné que les femmes devraient également être le pilier des stratégies d'adaptation et pour ce faire, des données et des recherches réparties par genre seraient nécessaires. La dimension genre a été quand même considérée dans le PANA, et devrait apporter un bénéfice net dans la mise en œuvre de ce Plan.

¹² MARDRN, (2011). Politique de développement agricole 2010-2025

V. Situation actuelle et Parcours du PNA

Plusieurs documents de politiques publiques haïtiennes notamment, la Politique nationale sur les changements climatiques (PNCC), le Programme d'actions nationales d'adaptation (PANA), le Document stratégique de résilience climatique (DSRC) et la Contribution déterminée au niveau national (CDN) ont pris en compte la question de l'adaptation aux changements climatiques. Ces documents ont mis l'accent sur bon nombre aspects prioritaires d'adaptation aux changements climatiques et plusieurs initiatives en découlent. Néanmoins, les impacts positifs de celles-ci sur le niveau de résilience climatique globale du pays tardent à se manifester. Pour pallier ce déficit de résultats positifs d'envergure, l'État haïtien a consenti d'énormes efforts pour développer un **Plan national d'adaptation (PNA)** tourné vers le moyen et long terme sans ignorer les actions urgentes à court terme. Le plan crée également un cadre propice à l'intégration des préoccupations liées au réchauffement planétaire dans tous les processus et les systèmes de planification du développement national.

Fruit d'un processus inclusif et participatif, le document PNA a été élaboré en suivant 5 principales étapes qui consistent à : i) faire un inventaire de l'existant ; ii) effectuer une revue de littérature ; iii) réaliser des ateliers de consultation départementaux ; iv) réviser le document par les acteurs indépendants et ; v) réaliser un atelier national de validation du document.

Le PNA, d'une portée temporelle de neuf (9) ans (2022-2030), couvre prioritairement **les secteurs de l'agriculture, de la santé, des infrastructures et des ressources en eau** choisis pour leur importance socio-économique et leur vulnérabilité aux risques climatiques et, trouve son ancrage dans la vision suivante :

« Un pays de plus en plus résilient aux changements climatiques où le renforcement des capacités adaptatives de toutes les communes et l'adaptation prise dans ses multiples dimensions et alimentée par des données robustes sont au centre des processus de planification et de matérialisation du développement national durable ».

Les principaux objectifs poursuivis par le PNA sont les suivants :

- Mettre en œuvre des programmes et projets d'envergure sensibles au genre visant l'augmentation de la résilience aux conditions climatiques adverses dans les secteurs prioritaires du PNA ;
- Renforcer le capital humain, notamment celui des femmes et des filles, pour la planification de l'adaptation à l'échelle des collectivités territoriales les plus vulnérables aux changements climatiques tout au moins ;
- Améliorer le cadre institutionnel et juridico-légal en lien avec l'adaptation des secteurs économiques prioritaires aux changements climatiques ; et
- Formuler et mettre en œuvre de plans communaux d'adaptation aux changements climatiques pour au moins la moitié des communes du pays.

Dans cette perspective et en adéquation avec les politiques sectorielles nationales, le PNA présente, entre autres, les actions d'adaptation envisagées, renseigne sur la gouvernance à considérer et fournit une estimation des coûts des actions prioritaires ainsi qu'une stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation de ces actions.

Le PNA est constitué de 340 actions d'adaptation à l'échelle nationale, y compris les 21 actions considérées comme hautement prioritaires. Ces dernières portent surtout sur l'agriculture climatique, les infrastructures d'irrigation, la gestion intégrée des ressources en eau, la reforestation et l'agroforesterie, l'aménagement des bassins versants, le renforcement des capacités et la prévention de maladies. Dans le processus d'élaboration du document PNA, un atelier national de validation a été réalisé pour l'endossement technique du document par les différentes parties prenantes ayant été impliquées dans le processus. Ainsi, le document déjà validé est disponible pour consultation dans la mise en œuvre du PNA.

VI. Facteurs expliquant la vulnérabilité des femmes et des hommes face aux changements climatiques

Depuis quelques décennies, des problèmes environnementaux, notamment les catastrophes climatiques ne cessent de s'abattre sur Haïti. Les départements du Sud et de la Grand'Anse sont les plus touchés par le passage récurrent de cyclones, tempêtes et de fortes pluies. Le dernier ouragan majeur de catégorie 4, nommé Matthew, enregistré en Haïti a dévasté, encore une fois, ces départements et les conséquences sont encore très lourdes. À contrario, le département du Nord-Ouest qui est caractérisé par un climat tropical de savane fait face à de fortes sécheresses comme c'est le cas de la commune de Jean Rabel avec la moyenne des précipitations annuelles atteignant 417 mm¹³. Ces événements climatiques s'amplifient de jour en jour dans le contexte des changements climatiques et leurs impacts se font ressentir sur les femmes et les hommes, mais différemment en fonction de leurs rôles sociaux et du secteur de développement du pays qui conditionnent leur vulnérabilité.

Les relations de pouvoirs qui sont différentes et voire inégales entre les femmes et les hommes, couplées à leurs accès et contrôle inégaux des ressources dans divers secteurs font que leur capacité d'adaptation aux changements climatiques ne soit pas la même¹⁴. Selon les données recueillies auprès des participant(e)s lors des entretiens collectifs régionaux réalisés dans le Sud, la Grand'Anse et le Nord-Ouest, l'accès, l'utilisation et le contrôle des femmes et des hommes aux ressources varient en fonction de leurs rôles et responsabilités basés sur des construits sociaux liés au genre.

VI.1. Analyse des rôles sociaux des femmes et des hommes

Les rôles se réfèrent aux construits sociaux récurrents attribués aux femmes et aux hommes qui sont catégorisés en :

- **Rôle de production** désignant les activités rémunératrices ou génératrices de revenus ;
- **Rôle de reproduction** faisant référence aux devoirs familiaux liés à la gestion du foyer, des tâches ménagères, soin et garde des enfants, ect..., qui sont à la base du développement économique et productif de la société ;
- **Rôle de participation communautaire** indiquant des contributions bénévoles à la vie sociale et communautaire comme le bénévolat associatif, les préparatifs dans les activités culturelles, l'entretien de l'environnement, ect... ;
- **Rôle dans la politique** en participant à la prise de décision au niveau : macro (politique internationale, national...), méso (associatif), micro (interne à la communauté, à la famille).

Dans cette étude, l'analyse des différents rôles et la façon dont ces rôles sont assumés par les femmes et les hommes ont été faites en trois catégories avec les rôles communautaires et politiques fusionnés en rôle socio-politique.

Ainsi, les rôles sociaux des femmes et des hommes dans les zones sous étude ont été analysés à travers l'évaluation de leur niveau d'implication **dans les différentes activités à caractère productif, reproductif**

¹³ <https://fr.climate-data.org/amerique-du-nord/haiti/nord-ouest-department/jean-rabel-48409/>

¹⁴ FAO, (2008). Gender in Agriculture Sourcebook: IFAD, World Bank.

et socio-politique afin d'identifier les inégalités existantes en fonction de leurs moyens de subsistance.

La figure 1 montre les inégalités de genre liées aux rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes.

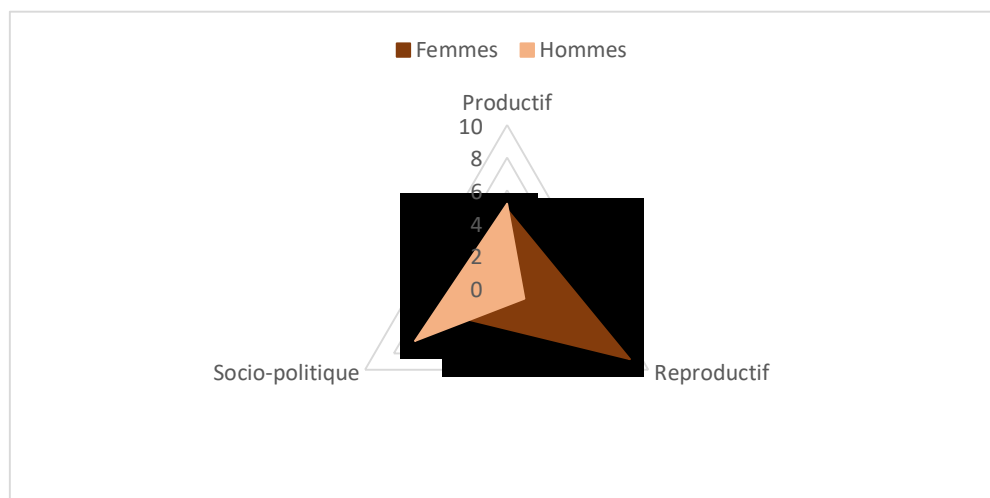


Figure 1: Profil des activités des femmes et des hommes en fonction des rôles sociaux

Comme le montre les résultats des enquêtes à travers la figure 1, le rôle reproductif avec des activités non rémunérées repose sous la responsabilité des femmes pourtant les rôles productifs et socio-politiques qui sont rémunérés et très honorés sont attribués essentiellement aux hommes.

Les enquêtes confirment précisément que les hommes exercent beaucoup plus les professions de services du secteur formel, ils occupent les plus hauts postes et perçoivent un salaire plus élevé par rapport aux femmes. Les activités de production qui ont plus d'argent ou qui demandent plus d'effort physique, telles que la préparation de sol, l'élevage de gros bétail, l'irrigation et la vente de bois, sont réservées aux hommes.

Les femmes dominent le secteur du commerce, de l'élevage de petit bétail et d'autres activités de débrouille du secteur informel. Elles s'occupent des activités de production qui nécessitent moins d'effort physique et rapportent moins d'argent, telles que l'élevage de petit bétail, la récolte, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux (PFNL). Cependant, il existe des activités qui sont indifférentes à l'aspect genre.

Les femmes ont la responsabilité de collecter de l'eau à usage domestique, de donner les soins nécessaires aux enfants et aux grands-parents, et d'entretenir la maison (ménage, lessive, cuisine ...). Elles ne disposent pas beaucoup de temps pour participer aux activités socio-politiques. Elles sont toutefois impliquées dans des associations mixtes ou féminines, mais sont plus actives dans les structures de microfinance (coopérative, tipa, mutuel, etc.) que les hommes. Le travail de la femme, parce qu'il se déroule en majorité dans le cadre domestique, n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Ainsi, L'analyse des **profils d'activités montre les inégalités existantes entre les femmes et les hommes dans leur implication dans les activités productives, reproductives et socio-politiques.** Les hommes sont plus présents et ont un plus gros salaire dans le secteur formel, et les femmes dominent le secteur informel. La charge horaire des femmes dépasse largement celui des hommes, surtout pour les femmes

qui, en plus de travailler dans le secteur formel ou informel, doivent investir beaucoup de temps dans les tâches domestiques qui sont incombées à elles seules.

Par ailleurs, il faut ajouter également les multiples activités faites par les femmes dans le secteur religieux, artistique, créatif et personnel et d'autres activités réalisées par les hommes en fonction de leurs besoins et intérêts, ce qui explique la complexité du monde féminin et masculin. La situation est encore plus complexe : à l'intérieur d'une même personne peuvent coexister des intérêts et des besoins qui s'excluent mutuellement ou qui sont tout au moins impossibles à satisfaire en même temps et de la même façon ¹⁵.

VI.2. Analyse des inégalités selon le genre en fonction des secteurs prioritaires du PNA

Les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes ont généralement un effet profond sur l'accès et le contrôle des ressources. Pour éviter d'accentuer et/ou de créer des inégalités liées au genre dans la mise en œuvre du PNA, l'identification des inégalités de genre existantes en fonction de l'accès, l'utilisation et le contrôle des ressources a permis d'analyser les impacts différenciés des changements climatiques sur les femmes et les hommes dans les 4 secteurs prioritaires du PNA.

VI.2.1. Agriculture

Les inégalités liées au genre dans le secteur agricole sont identifiées par une analyse de la relation des femmes et des hommes aux ressources matérielles (*terre, eau d'irrigation, semences, outils et équipements, crédit agricole...*) et non matérielles (*capital humain, information...*) constituant les moyens de production agricole.

➤ Accès et contrôle difficiles des femmes à la terre agricole

Selon les témoignages des participants et participantes de nos entretiens collectifs, les femmes ont moins d'accès à la terre agricole que les hommes. Très peu de femmes ont acquis de terre agricole par achat. Selon le rapport du recensement général agricole de 2009, les terres agricoles achetées et héritées prédominent de 81.9% de l'ensemble des parcelles agricoles enregistrées dans le pays. Cependant, seulement 23 % de ces terres en faire valoir direct sont exploitées par les femmes¹⁶.

Les participants et participantes précisent que les femmes sont souvent des usufruitières de la terre, elles peuvent jouir et exploiter les terres de leur conjoint ou de leurs parents, mais n'ont pas de titre de propriété en leurs noms. Les terres exploitées par les femmes ont souvent le statut de terres mineures, qui sont des terres héritées qui ne sont pas partagées (terres en indivision), mais elles détiennent le droit de travailler ces terres.

L'indivision se révèle souvent comme une pratique discriminatoire pour les femmes parce que les titres de propriété tendent à être conservés par l'héritier aîné de sexe masculin de la famille. Ainsi, les femmes peuvent faire face à des obstacles pour prouver leur légitime propriété. À cause de cette insécurité

¹⁵ Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur, (2000) Le genre : un outil nécessaire : Introduction à une problématique, Cahiers Genre et Développement, n°1. Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, pp. 175-178.

¹⁶ MARNDR, (2009) Rapport du recensement général agricole.

foncière, les femmes en milieu rural ont peu tendance à investir pour conserver le sol et en augmenter la productivité, de peur de ne pouvoir jouir des bénéfices financiers qu'elles pourraient en retirer¹⁷.

Face à cet obstacle, ajouté aux impacts des changements climatiques, les terres agricoles exploitées par les femmes sont peu productives et elles visent surtout à produire une diversité de cultures saisonnières pour répondre aux besoins alimentaires indispensables de la famille. Avec de faibles capacités d'adaptation et de récupération, les difficultés d'accès et de contrôle des femmes à la terre contribuent à les rendre plus vulnérables aux impacts des changements climatiques et renforcer la féminisation de la pauvreté.

➤ **Accès, utilisation et contrôle inégaux des intrants agricoles**

Lors des entretiens collectifs, les participant(e)s confirment que les hommes sont plus favorisés quant à l'accès, l'utilisation et le contrôle des intrants agricoles notamment les engrais, l'eau irrigation, les outils et équipements agricoles. L'eau d'irrigation est sous le contrôle des hommes qui assurent sa gestion et sa circulation dans les parcelles irriguées. Cependant, les femmes qui s'impliquent beaucoup dans la récolte contrôlent les semences et elles assurent souvent la circulation ou l'échange dans leurs réseaux de voisinage. Le manque d'accès et d'utilisation des femmes à certains intrants agricoles est dû à l'archaïsme et la pénibilité d'utilisation des outils et équipements agricoles et du manque de moyens financiers pour se procurer d'autres outils et équipements agricoles plus modernes et acheter des engrais.

Cette limitation contribue à la faible production agricole des parcelles exploitées par les femmes ce qui les met dans une condition de précarité contraignant la sécurité alimentaire de leur ménage et augmente leur vulnérabilité aux changements climatiques.

➤ **Moins de femmes à l'enseignement supérieur**

Les inégalités de représentation de genre dans les postes décisionnelles commencent dès l'éducation, où la proportion de femmes dans les différents niveaux d'enseignement diminue plus le niveau d'éducation augmente. Au niveau primaire, l'égalité d'accès à la scolarité est atteinte, mais l'accès des femmes à l'enseignement supérieur est encore plus marginal que celui des hommes. Les femmes sont majoritaires dans les professions peu qualifiées, ne comptent que pour 43.9 % dans les professions intellectuelles et scientifiques. Leur faible présence dans les sciences dites dures et/ou exactes et la faible présence de professeures dans l'enseignement supérieur font que les femmes sont très minoritaires dans les espaces de prise de décisions. Ce qui fait dans les postes de prises de décision des sciences dures comme l'Agronomie, les hommes prédominent¹⁸. Ainsi, dans le secteur agricole, on retrouve beaucoup plus d'hommes dans les hauts fonctionnaires comme les agronomes, les techniciens agricoles, les directeurs des bureaux agricoles, les vulgarisateurs agricoles... Cependant, dans la plus basse échelle de la filière, on retrouve majoritairement les femmes comme cultivatrices, transformatrices, Madan sara¹⁹ ... Par ailleurs, on ne compte que 32,3% de femmes dans l'administration publique dont seulement 7%

¹⁷ Claire Nicole Lebrun et Lucie Goulet, (2019). Le domaine foncier et l'égalité de genre en Haïti, Projet d'Information du Registre Foncier en Haïti, 42p.

¹⁸ MCFDF, (2014). Politique d'égalité Femmes-Hommes 2014-2034, Haïti. 106p.

¹⁹ Ce sont les femmes marchandes qui achètent ou vendent leurs marchandises au rythme de leurs déplacements, qui peuvent se faire de la campagne vers la ville, mais aussi d'Haïti vers les États-Unis ou vers la Martinique.

d'entre elles occupent des fonctions de responsabilité²⁰. Ainsi, les cadres responsables qui prennent des décisions dans le secteur agricole sont en majorité des hommes.

La faible participation des femmes dans les postes décisionnelles constitue une entrave à l'autonomisation la prise en compte des besoins et intérêts des femmes dans le secteur agricole. Cette faible participation est donc un élément clé à renforcer afin que leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques soient améliorées.

➤ Difficulté d'accès des femmes au crédit agricole

Il existe un besoin important et urgent pour le crédit agricole en Haïti, ce qui handicape les investissements productifs dans l'agriculture. Lors des entretiens, il en ressort que le faible crédit agricole octroyé est le crédit de campagne qui est un crédit à court terme (moins d'un an) contracté pour subvenir aux besoins en liquidité pendant la campagne agricole. En fait, les femmes et les hommes sont confronté(e)s à l'insuffisance de crédit agricole. Cependant, les hommes ont plus d'accès au crédit agricole et obtiennent plus de crédit que les femmes. Selon le dernier recensement agricole, 69,1% d'hommes contre 30,2% de femmes ont obtenu de crédit agricole²¹. Les femmes témoignent être très réticentes à demander de crédit en raison de leur faible garantie de crédit et leur insécurité foncière. Elles sont pourtant très actives et contrôlent bien les structures de microfinance de type de mutuelles de solidarité, tontine, tipa ect... Et remplissent d'importantes fonctions de prise de décision sur les finances du ménage. Les hommes témoignent que la fonction de budgétisation et de prise de décision financière est attribuée aux femmes.

Face à cette inégalité d'accès au crédit agricole, les femmes deviennent beaucoup plus vulnérables aux impacts des changements climatiques. Car, cette situation réduit leur capacité à se procurer des intrants et outils agricoles pour renforcer leurs exploitations agricoles.

➤ Prédominance des hommes dans le secteur de la pêche

Dans le secteur de la pêche, ce sont majoritairement les hommes qui remplissent la fonction de pêcheurs. Les femmes s'impliquent particulièrement dans la pêche des poissons retrouvés dans les bassins fermés, dans les zones plates intertidales. Cependant, avec la sécheresse, ces bassins s'assèchent ou le niveau des eaux diminue dans cette zone, ce qui conduit les femmes à s'aventurer dans les eaux peu profondes avec des paniers pour attraper des tilapias, d'autres petits poissons et des crevettes d'eau douce²².

Ainsi, malgré leur faible implication dans la pêche, les femmes jouent un rôle déterminant dans la distribution des produits, elles sont très actives dans le commerce du poisson et sont considérées comme les premières acheteuses. Elles achètent directement les poissons au débarquement et font le lien entre les pêcheurs et les marchés locaux²³.

¹⁷ MCFDF (2013), Le rapport de diagnostic des inégalités de genre, Haïti.

²¹ MARNDR, (2009). Synthèse nationale des résultats du Recensement Général de l'Agriculture (RGA). Haïti. 61p

²² Atis M., Silva M., and Garcia C. (2018) Plan d'action binational pour la gestion d'une pêche durable dans la zone des Trois Baies - Monte Cristi The Nature Conservancy. pp. 1-37

²³ Touron-Gardic G., Failler P., Désirade A., Blanc M. et David G. (2021) « La filière de la pêche en Haïti : quelles perspectives face à l'insécurité alimentaire ? », Études caribéennes.

VI.2.2. Ressources en eau

Dans cette section, la relation selon le genre dans la gestion de la ressource en eau est focalisée sur l'eau à usages domestiques comme l'eau potable, l'eau pour la cuisine, la lessive et d'autres tâches ménagères. Les inégalités liées à la gestion de l'eau d'irrigation sont étudiées dans la section précédente du secteur de l'Agriculture. L'accès, l'utilisation et le contrôle de la ressource en eau diffèrent selon le genre.

➤ Féménisation de l'approvisionnement en eau à usages domestiques

Les participant(e)s confirment que l'approvisionnement en eau des ménages repose essentiellement sur les femmes, les filles et les garçons. Cependant, dès que les garçons grandissent, la collecte et le transport de l'eau deviennent une tâche féminine. Les femmes sont particulièrement responsables du contrôle de l'eau domestique et gèrent sa disponibilité dans le foyer. En raison du rôle reproductif qui leur est attribué, les femmes utilisent beaucoup plus d'eau que les hommes. Ces derniers participent parfois à la collecte d'eau en utilisant surtout un moyen de transport comme la brouette, la charrette, etc., ces outils qui sont généralement réservés à eux.

En situation de changements climatiques avec la rareté de l'eau due aux fréquentes sécheresses, cette charge de travail devient chronophage et plus pénible pour les femmes parce qu'elles doivent parcourir plus de kilomètres pour approvisionner le ménage en eau. Cette rareté d'eau force souvent les femmes à prioriser les tâches de reproduction au détriment des tâches de production. Cette problématique réduit leur disponibilité pour s'intégrer dans d'autres activités plus productives et occasionne également des problèmes sanitaires surtout chez les femmes.

VI.2.3. Santé

Il est reconnu que les services sanitaires offerts en Haïti sont insuffisants autant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ainsi, l'accès aux soins de santé est très limité pour tous et toutes, mais l'impact de cette limitation diffère selon le genre.

➤ Responsabilité des femmes de prendre soin des personnes vulnérables du foyer

À plusieurs niveaux du système sanitaire, les inégalités de genre sont identifiées. En termes d'accès et d'utilisation des soins sanitaires, les femmes bénéficient beaucoup plus des soins sanitaires en allant le plus souvent à l'hôpital que les hommes. Cependant dans le contrôle du système sanitaire pour la gestion et la prise de décision, les hommes occupent les postes décisionnels à plus haut niveau avec un salaire supérieur à celui des femmes. Et les postes de bas d'échelle comme les ménagères, les aides-soignantes, les auxiliaires et les infirmières sont dominés par les femmes qui sont également responsables des soins sanitaires des personnes à leur charge.

Le dernier rapport du GIEC en 2014 révèle que l'évolution des températures et des précipitations pourrait affecter le secteur de la santé et se manifester principalement par le paludisme, les maladies diarrhéiques et d'autres maladies à transmission vectorielle, dont la plupart des effets seront ressentis par les femmes et les enfants²⁴. Les inégalités liées au genre au sein du secteur sanitaire s'amplifient davantage avec les

²⁴ GIEC, (2014): Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer]. GIEC, Genève, Suisse, 161 p.

inondations découlant des cyclones/tempêtes. Ces aléas climatiques qui occasionnent des épidémies augmentent la charge de travail des femmes qui doivent prendre soin des membres de leurs foyers les plus vulnérables notamment les enfants, les handicapés et les personnes âgées.

VI.2.4. Infrastructures

Les actions prioritaires, dans le secteur des infrastructures du PNA, sont accentuées sur les infrastructures portuaires, hydrauliques, de transport et de communication. La manière dont ces infrastructures sont conçues, construites et exploitées n'est pas sans conséquence sur les dynamiques de genre. Pourtant, la prise en compte du genre dans le développement des infrastructures en Haïti est peu considérée.

➤ Infrastructures insensibles au genre

L'accès et le contrôle des femmes dans les installations des infrastructures hydrauliques, portuaires et de communication sont très limités. Ces installations créent des déséquilibres de pouvoir en générant un afflux de personnel masculin. Les participant(e)s affirment que le secteur du transport en Haïti est encore dominé par les hommes. Les femmes y sont souvent sous-représentées, tant en matière de main d'œuvre qu'en matière de décision. L'OIT estime qu'en 2018, les femmes représentaient uniquement 11 % du total de la population travaillant dans le secteur des transports, du stockage et de la communication²⁵.

Des infrastructures non entretenues et en mauvais état dans une communauté est une source de perturbation pour les femmes et les hommes. En raison des conditions inadéquates des routes, les accidents se produisent assez fréquemment, impliquant des retards de livraison des marchandises et exposant les marchandes particulièrement, les « Madan Sara » aux vols et viols. Les inondations et les déboulonnements de terrain provoqués par des cyclones/tempêtes dus aux changements climatiques aggravent davantage l'état des infrastructures routières. Les « Madan Sara » qui requièrent des besoins spécifiques en matière de transport dans leurs activités économiques en sont les premières victimes²⁶. De plus, les discriminations liées aux rôles de reproduction des femmes et les stéréotypes définissant leur incapacité à réaliser des travaux de force physique constituent de véritables obstacles à l'intégration des femmes dans le secteur des infrastructures.

Les effets des changements climatiques touchent différemment les femmes et les hommes dans les secteurs prioritaires du PNA en raison des inégalités de genre existantes. L'analyse de ces inégalités montre que les femmes sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques. Cette vulnérabilité affaiblit leurs capacités d'anticipation, d'adaptation et de récupération face aux impacts des changements climatiques.

²⁵

²⁶ BID, (2021). Genre et transport en Haïti : Diagnostic et plan d'action pour l'égalité des genres / Camilla Gandini, Andrea Monje Silva, Pablo Guerrero

VI.3. Analyse selon le genre des capacités d'adaptation face aux changements climatiques

La capacité d'adaptation des femmes et des hommes est un élément clé pour l'évaluation de leurs vulnérabilités. Lors des entretiens collectifs, les stratégies adoptées par les femmes et les hommes pour faire face aux conséquences climatiques les plus récurrentes (*Sécheresse, Pluies intenses/cyclones/tempêtes/ouragans, températures extrêmes, Inondations*) ont été identifiées afin d'analyser leurs capacités d'anticipation, d'adaptation et de récupération. La matrice d'analyse selon le genre des capacités d'adaptation est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1: Matrice d'analyse des capacités d'adaptation des femmes et des hommes face aux impacts des changements climatiques par secteur prioritaire

Impacts des changements climatiques	Stratégies adoptées	
	Femmes	Hommes
Agriculture		
Pertes de récolte, de bétail et de moyens de production	Espérance en une bonne saison agricole	Pratiques des cultures diverses
	Récolte les produits précocement	Vente de bois et Production de charbon de bois
	Autoconsommation des petits bétails	Vente ou sécurisation des gros bétails
	Abandon de l'agriculture pour le commerce	Migration
Ressource en eau		
Pénurie d'eau	Utilisation de l'eau de pluie	Utilisation très rationnelle de l'eau
	Traitement physique et chimique (avec du chlore) de l'eau	
Infrastructures		
Destruction des infrastructures	Accommodation avec la situation	Mise en commun des ressources pour réparer les dégâts si possible
Santé		
Pertes en vies humaines	Phytothérapie	Accommodation avec la situation

Malgré les stratégies adoptées par les femmes et les hommes pour faire face aux changements climatiques, leurs vulnérabilités persistent, car leurs stratégies suivent majoritairement une approche d'adaptation naturelle et autonome sans planification préalable. **Les hommes obtiennent un peu de revenus contre certaines stratégies mais, qui ne protègent pas l'environnement, comme la vente de bois et la production de charbon de bois. Pourtant, les stratégies adoptées par les femmes ne leur apportent pas de revenus et les appauvrissent davantage.** Ces conditions de pauvreté et de précarité aggravent la vulnérabilité des femmes et sont les causes de sa faible capacité d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

VII. Opportunités et défis à l'intégration du genre dans le PNA

Pour reconnaître les véritables opportunités à saisir et les défis à lever, une analyse des facteurs d'influences (favorables et défavorables) à la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNA a été réalisée. Cette analyse résulte de la consultation avec les acteurs/actrices clé(s) du PNA et de l'analyse de la revue documentaire relative au genre et aux secteurs prioritaires du PNA.

Considérant comme de véritables opportunités, les facteurs d'influences favorables à l'intégration du genre dans le PNA sont principalement d'ordre juridique, politique et institutionnel et les défis identifiés comme des facteurs défavorables à la prise en compte du genre dans le PNA sont majoritairement sociaux et économiques.

○ Cadres juridiques

Les entretiens réalisés auprès des partenaires clés du PNA révèlent que les facteurs d'influence d'ordre juridique à travers l'existence des lois, décrets nationaux et les conventions internationales sensibles au genre sont à 71,4% l'un des facteurs d'influence le plus favorable à l'intégration du genre dans le PNA.

Les engagements internationaux pris par l'état haïtien en ratifiant les conventions internationales sur le genre, ajoutés aux lois et décrets haïtiens sont inscrits dans la législation haïtienne et constituent de véritables opportunités. Le PNA va s'appuyer sur cette législation pour une meilleure prise en compte du genre dans ses actions d'adaptation aux changements climatiques. Comme c'est le cas :

Sur le plan international, de l'adhésion d'Haïti en l'an 2000 aux **Objectifs du Millénaire de Développement (OMD) dont l'Objectif de Développement Durable (ODD) n° 3** qui porte sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est un cadre stratégique sur lequel des actions d'adaptation aux changements climatiques doivent être construites pour garantir l'intégration du genre dans le PNA. **La Déclaration et Programme d'action de Beijing** qui proclame que l'égalité entre les femmes et les hommes représentant une condition essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie est également un préalable fondamental et indispensable à l'intégration du genre dans le PNA.

Sur le plan national, il existe des lois et décrets qui continuent des atouts pour la prise en compte du genre dans le PNA, notamment : **le décret du 14 septembre 1983 instituant et réglementant la procédure de recouvrement des créances d'aliment et celle relative à la garde des enfants** qui oblige les hommes à assumer leur responsabilité à l'égard des enfants, trop souvent abandonnés à la seule charge des femmes; **la Constitution de 1987 amendée en 2011** qui renforce les dispositifs visant à l'égalité des femmes et des hommes en posant le principe de la participation des femmes aux décisions du pays. L'article 17.1 de cette constitution amendée est formel : « Le principe du quota d'au moins trente pour cent (30%) de femmes est reconnu à tous les niveaux de la vie nationale, tant dans les services publics, les institutions et les activités du secteur privé »

Défis : Les défis autour des cadres juridiques en lien avec le genre sont d'ordre socio-culturel comme **les mœurs/coutumes, habitudes, croyances ajoutés aux clichés et stéréotypes**. Ces construits sociaux peuvent engendrer des contraintes sociales à la mise en application de ces lois/ décrets et contraindre au final l'intégration du genre dans le PNA. Comme c'est le cas de la féminisation des rôles de reproduction

ou la prédominance du système patriarcal, une action ACC qui encourage l'autonomisation des femmes en les incitant à s'impliquer dans des activités productives, doit être accompagnée de campagne de sensibilisation et de communication, de renforcement de capacités afin de lever ces contraintes sociales.

- **Instruments Politiques**

L'existence des documents politiques sectoriels sensibles au genre est un premier pas vers l'intégration du genre dans les différents secteurs prioritaires du PNA.

Le pays dispose d'un **Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH)** qui vise à faire d'Haïti un pays émergent en 2030 à travers 4 grands chantiers, dont la refondation sociale à travers le programme « Assurer l'égalité de genre » sous son aspect spécifique en corrigeant les inégalités de genre systémiques. Selon une approche transversale, le PSDH prône également l'intégration du genre dans toutes les autres refondations notamment la refondation territoriale à travers le sous-programme « réduire la vulnérabilité aux saisons pluvieuses et cycloniques ».

La **Politique d'égalité Femmes-Hommes 2014-2034** qui prend sa source dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti avec l'un des objectifs généraux qui vise de promouvoir et veiller au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines d'action incluant les secteurs prioritaires du PNA. C'est un outil stratégique devant guider les actions ACC et de répondre efficacement aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes. L'outil est également une aide pour les acteurs à mieux intervenir afin de répondre aux attentes des populations dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques sectorielles.

Diagnostic des inégalités de genre du MCFDF élaboré en 2013 et le **Plan national de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2027)** du MCFDF en 2014 sont des documents stratégiques qui décrivent globalement les inégalités selon le genre à travers des aspects relatifs aux droits, à la santé, à l'éducation, au travail et à l'emploi, à la justice. La reconnaissance de la situation des femmes et des hommes dans ces secteurs transversaux pouvant impacter les actions ACC dans les secteurs prioritaires du PNA est bénéfique à l'intégration du genre dans le PNA.

Défis : Le manque de diffusion de l'existence de ces documents stratégiques et l'inexistence d'un système de redevabilité par rapport à la réalisation des résultats en matière d'égalité des sexes sont identifiés comme des défis qui conduisent à la **non-prise en compte de ces politiques publiques** dans des actions de développement. Malgré l'élaboration de ces documents stratégiques pour la promotion de l'égalité des sexes, il reste encore des efforts considérables à faire pour l'intégration du genre dans le PNA.

- **Appareils Institutionnels**

Plusieurs institutions privées ou publiques œuvrent dans le domaine du genre en Haïti et leurs actions peuvent suivre une approche spécifique ou transversale. Pour une meilleure prise en compte des besoins et intérêts des femmes et des hommes dans le PNA, une relation de partenariat devrait être créée avec certaines structures clés des institutions qui suivent, tout en tenant compte de leurs défis.

➤ **Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF)**

Malgré les bouleversements et controverses lors de la création du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF), officiellement définie le 11 août 1995, le ministère a eu pour tâche principale d'adresser les questions relatives aux rapports sociaux de sexes. C'est en 2004 qu'il se dote de deux (2) fonctions claires et essentielles : la Défense et la promotion des droits des femmes et la Généralisation de l'Analyse selon le Genre.

À travers sa direction de prise en compte de l'analyse genre (DPAG), dans sa mission de généralisation de l'analyse selon le genre, le MCFDF représente un acteur clé pour la prise en compte du genre dans les différents secteurs du PNA constituant des secteurs stratégiques de développement d'Haïti. La création de cette nouvelle direction technique établit des structures comme les **Unités Genre des Ministères (UGM)** qui a pour attribution principale d'assurer l'intégration du genre dans la politique et le plan d'action de son secteur au niveau national, régional et local. Ainsi, les UGM représentent des partenaires intersectoriels favorables à l'intégration du genre dans le PNA.

➤ **La société civile**

La société civile, notamment les organisations non gouvernementales, les organisations de femmes, représente un acteur clé pouvant promouvoir et faire accélérer les actions en faveur de la prise en compte de la dimension Genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques du PNA. Ces organisations travaillent dans le domaine de genre dans les différents départements du pays. Ainsi, ces acteurs sont des potentiels collaborateurs pour la mise en œuvre des actions ACC sensibles au genre.

➤ **Les Ministères sectoriels**

Les ministères œuvrant dans les secteurs prioritaires du PNA comme le MARNDR, le MDE, à travers sa **direction des changements climatiques**, le Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP), le MPCE en collaboration avec le MCFDF et les organisations de femmes sont des structures importantes qui doivent travailler conjointement pour la prise en compte du genre dans le PNA.

Défis : Le manque de coordination des actions posées par ces institutions s'inscrit dans la liste des défis identifiés au niveau institutionnel. Ce défi découle de la multiplicité des structures et des actions comme c'est le cas des points focaux genre retrouvés dans les ministères en lien aux secteurs prioritaires du PNA. Pourtant, dans le MCFDF, des points focaux genre sont également identifiés pour chaque secteur stratégique de développement représenté par un ministère. **Par manque de collaboration et de communication**, les actions interministérielles se répètent malgré **la difficulté des moyens financiers disponibles**. **L'insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du genre** est un autre défi, mentionné par les personnes clés contactées dans les ministères, qui handicape l'opérationnalisation des structures existantes. Ainsi, les défis confrontés par l'appareil institutionnel handicapent la mise en œuvre de ses actions et sont d'ordre opérationnel et économique.

VIII. Stratégies d'intégration du genre dans le PNA

En réponse à l'analyse de genre liée aux changements climatiques décrivant les différentes vulnérabilités dues aux inégalités de genre en fonction des secteurs prioritaires du PNA, **des directives d'intégration du genre sont fournies par l'élaboration d'une stratégie genre pour la mise en œuvre du PNA.**

Cette stratégie cherche à **favoriser l'égal d'accès des femmes et des hommes aux ressources, aux opportunités et aux décisions** afin de renforcer leur résilience et celle de leur famille face aux changements climatiques et de réduire les risques de catastrophe naturelle dans les secteurs prioritaires du PNA. Dans une démarche d'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA, cette stratégie est déterminée à **faire progresser la parité des sexes et accroître la participation constructive et égalitaire des femmes et des hommes à tous les niveaux et dans tous les secteurs prioritaires du PNA** pour une représentation équilibrée selon le genre dans les fonctions occupées et dans la division du travail. Pour vérifier si les actions d'ACC ont contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, **un dispositif de suivi avec des indicateurs sensibles au genre est essentiel pour mesurer l'impact des programmes et projets du PNA sur les femmes et les hommes.**

VIII.1. Objectif principal

Avec l'aide des consultations faites auprès des acteurs/actrices clés du PNA, l'élaboration de cette stratégie d'intégration du genre dans le PNA **visse à fournir des orientations de prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNA afin d'atteindre l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes pour une réussite efficace et durable des actions d'adaptation aux changements climatiques.**

VIII.2. Objectifs spécifiques

Cette stratégie genre **repose sur des interventions d'ordre organisationnel, opérationnel et de suivi en fonction des secteurs prioritaires du PNA.** Plus précisément, elle cherche à :

- **Promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans les programmes de sensibilisation, de formation et de communication pour le renforcement de capacités des parties prenantes du PNA ;**
- **Favoriser des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs et d'une budgétisation sensible au genre pour la réalisation des actions d'adaptation aux changements climatiques** afin d'exécuter des programmes et projets créant une culture et des environnements institutionnels égaux avec des affectations justes des ressources en fonction des besoins des femmes et des hommes, et ;
- **Proposer des indicateurs de suivi sensibles au genre** permettant d'évaluer si le PNA bénéficie équitablement aux femmes et aux hommes.

VIII.3. Public cible

La présente stratégie **s'adresse aux institutions et associations publiques ou privées œuvrant dans le domaine d'adaptation aux changements climatiques particulièrement dans les secteurs prioritaires du PNA**. Le public cible est constitué principalement des:

- Ministères sectorielles notamment le MDE, MARNDR, DINEPA, MTPTC, MSPP et des partenaires clés du PNA comme le MCFDF, MPCE ;
- Associations féminines ou mixtes locaux, régionaux ou nationaux travaillant dans les secteurs prioritaires du PNA ;
- L'équipe du projet PNA ;
- Universités publiques ou privées particulièrement les facultés en lien aux secteurs prioritaires du PNA ;
- ONG nationales et internationales concernées par les mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- Bénéficiaires directs et indirects des programmes et projets du PNA ;
- Bailleurs de fonds nationaux et internationaux intéressés par le financement des programmes et projets d'adaptation aux changements climatiques en Haïti.

VIII.4. Stratégies d'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA

En phase avec les besoins, capacités et priorités spécifiques des femmes, des hommes et les opportunités et défis des institutions sectorielles identifiés dans l'analyse de genre, **la stratégie d'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA se base sur les 4 axes d'intervention** qui suivent.

VIII.4.1. Sensibilisation et communication sur la prise en compte des questions de genre dans l'adaptation aux changements climatiques

Suite aux différentes inégalités de genre existantes et d'autres inégalités que peuvent créer les actions d'adaptation aux changements climatiques, des campagnes de sensibilisation avec des stratégies de communication appropriées sont fondamentales pour la prise en compte du genre dans ces actions d'ACC. D'une part, les acteurs/actrices doivent être **sensibilisé(e)s sur l'importance : i) de l'intégration du genre dans leurs actions d'ACC afin de défaire les construits sociaux insensibles au genre et ; ii) du partage des informations climatiques et des leçons acquises de la prise en compte du genre afin de guider les prises de décision**. D'autre part, **les stratégies de communication doivent tenir compte des inégalités de genre et s'adapter à la réalité des femmes et des hommes en fonction de leur niveau d'alphabétisation et leur accès aux technologies afin de faciliter la diffusion, la compréhension et un accès équitable aux informations**.

Pour intégrer la question du genre dans les diverses interventions de sensibilisation et des activités de communication, il faut opter pour des mesures stratégiques sensibles au genre ci-dessous.

- ➔ **Développer une meilleure compréhension du concept « genre » et des notions pertinentes y relatives** dans le but d'éviter toutes confusions et permettre une prise de conscience de l'importance de l'intégration du genre dans l'adaptation aux changements climatiques.

- **Adopter un langage inclusif ou épiciène** dans les séances de sensibilisation et de communication pour rendre visible les divers rôles, besoins des femmes et des hommes et leur exclusion également afin de reconnaître de manière spécifique leurs apports et leurs défis dans chaque secteur prioritaire du PNA. Il faut favoriser des doublets (comme, parler des agriculteurs et agricultrices,) ou des graphies tronquées (par ex : technicien-nes), en évitant d'utiliser des mots insensibles au genre. Les parties prenantes doivent s'engager pour adopter cette forme de communication respectueuse dans tous leurs messages écrits ou audio-visuels, car le langage n'est pas neutre.
- **Diffuser les résultats positifs obtenus grâce à la prise en compte du genre** dans les actions d'ACC en soulignant la contribution et l'intégration des actions menées par les femmes qui sont souvent oubliées. Ce partage d'informations contribuera à sensibiliser d'autres acteurs/actrices à l'intégration du genre dans leurs interventions.
- **Éviter de reproduire les stéréotypes néfastes liés au genre** attribuant aux femmes les rôles reproductifs et aux hommes les rôles socio-productifs dans le but de ne pas renforcer les inégalités de genre dans les actions d'ACC. Comme d'avoir des communications visuelles avec la femme dans la transformation agricole et l'homme dans les installations des infrastructures ou des éleveuses de volailles et des éleveurs de bovins. Mais, il faut s'accrocher sur les actions menées par les femmes et leurs pouvoirs de décision sans pour autant associer les questions du genre aux femmes uniquement. La promotion des femmes œuvrant dans les installations des infrastructures ou la pêche est également un moyen de défaire ces stéréotypes.
- **Utiliser divers moyens de communication** en mettant en place des plateformes de partage d'informations relatives à l'accessibilité des femmes et des hommes pour maximiser la diffusion.

VIII.4.3. Renforcement de capacités des parties prenantes²⁷ du PNA

Pour des actions d'ACC qui répondent aux questions de genre, il est nécessaire d'adopter des approches stratégiques répondant aux besoins des femmes et des hommes en particulier et ceux des institutions sectorielles en général pour le renforcement des capacités des parties prenantes du PNA. Pour ce faire, **des connaissances et des outils essentiels dont les parties prenantes ont besoin, sont à offrir pour rendre efficace l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA.**

Ainsi, les parties prenantes doivent avoir les capacités nécessaires pour intégrer le genre dans leurs interventions d'adaptation aux changements climatiques en adoptant les mesures stratégiques qui suivent :

- **Investir dans des programmes d'éducation et de formation** pour accroître le savoir-faire collectif en matière de prise en compte du genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques et détruire les construits sociaux sexistes y relatifs afin de prioriser la coresponsabilité familiale et citoyenne entre les femmes et les hommes.

²⁷ Partie prenante : institutions, associations féminines ou mixtes concernées par les secteurs prioritaires du PNA et les questions du genre ou d'autres partenaires clés intéressés par les programmes et projets ou programme, qu'ils soient pressentis pour jouer un rôle lors de la mise en œuvre du PNA (incluant donc les acteurs/actrices et les bénéficiaires).

- **Former les points focaux genre ou les UGM** sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNA en fonction des secteurs prioritaires. Les UGM, étant des personnels du MCFDF, doivent être formés dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.
- **Développer des compétences relatives aux questions d'égalités de genre spécifiques aux secteurs prioritaires** comme : femmes et droit foncier, femmes et vulgarisation agricole, femmes et développement économique/entrepreneuriat, genre et crédit agricole, accès et contrôle des femmes dans les infrastructures, femmes et pêche etc.
Le renforcement de la capacité des femmes dans ces domaines contribue à renforcer l'autonomie, l'accès et le contrôle des femmes aux ressources et améliorer ainsi leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques.
- **Renforcer la capacité des organisations mixtes et des groupements de femmes locaux, régionaux ou nationaux par des formations et des appuis techniques** sur la relation du genre et l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs prioritaires du PNA.
- **Renforcer les institutions de microfinance**, ayant majoritairement une clientèle féminine, pour favoriser les mutuelles de solidarités ou trouver d'autres stratégies de crédit plus inclusives.
- **Veiller à la parité des sexes et la diversité des participant(e)s / expert(e)s** dans les séances de formations, les ateliers de discussion ect...

VIII.4.2. Instauration des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs

La mise en place des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs s'appuie sur l'analyse des opportunités et défis des instruments politiques et des appareils institutionnels liés au genre et aux secteurs prioritaires du PNA. **Les dispositifs institutionnels doivent favoriser une représentation équitable des femmes et des hommes avec l'implication des acteurs/actrices travaillant dans le domaine du genre.**

Les mécanismes stratégiques suivants constituent des éléments fondamentaux à prendre en compte pour instaurer des dispositifs institutionnels d'intégration des questions du genre dans les actions d'ACC avec l'implication des institutions sectorielles (MDE, MARNDR, DINEPA, MTPTC, MSPP) et les partenaires clés du PNA (MPCE et MCFDF).

- **Appliquer les engagements internationaux et les lois et décrets nationaux portant sur l'égalité de genre et prendre en compte les politiques publiques sectorielles sensibles au genre** pour renforcer l'intégration du genre dans la mise en œuvre des actions d'ACC du PNA.
- **Intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** dans les plans et politiques d'adaptation aux changements climatiques avec des actions d'ACC bien spécifiques au renforcement de la résilience des femmes et des hommes en fonction des inégalités de genre.
- **Établir un comité focal Genre-PNA** constitué des UGM sectoriels du PNA et du point focal genre du MDE ayant pour fonction de s'occuper de l'intégration du genre dans la mise en œuvre des programmes et projets du PNA.
- **Redynamiser les points focaux genre dans chaque institution sectorielle du PNA ou rendre fonctionnel les Unités Genre des Ministères (UGM) du MCFDF** pour renforcer le comité focal Genre-PNA.

- ➔ **Coordonner les actions entre les institutions œuvrant dans les secteurs prioritaires du PNA (MDE, MARNDR, DINEPA, MTPTC, MSPP) et le genre (MCFDF)** pour optimiser l'impact de la prise en compte du genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques.
- ➔ **Rendre opérationnel le comité National sur les Changements Climatiques (CNCC) avec l'implication des acteurs/actrices du genre** pour assurer la prise en compte du genre dans les prises de décision et les questions d'adaptation aux changements climatiques.
- ➔ **Encourager la participation des femmes dans les comités des institutions sectorielles** et promouvoir le leadership féminin à tous les niveaux de la mise en œuvre du PNA afin de favoriser les femmes dans les postes décisionnelles en matière d'adaptation aux changements climatiques.
- ➔ **Veiller à la disponibilité des ressources financières suffisantes** pour soutenir la mise en œuvre des programmes et projets du PNA qui répondent aux questions de genre.
- ➔ **Mettre en place un système de redevabilité** par rapport à la réalisation des résultats en matière d'égalité des sexes dans les programmes et projets du PNA afin d'inciter et de responsabiliser les institutions sectorielles à l'intégration du genre dans leurs actions d'adaptation aux changements climatiques.
- ➔ **S'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes** dans la mise en œuvre des programmes et projets du PNA.

VIII.4.4. Budgétisation sensible au genre

L'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA doit être soutenue par un budget sensible au genre qui est indispensable à la réalisation des actions d'ACC qui répondent aux questions du genre. **Il est important que le genre soit intégré dans tout le cycle budgétaire des programmes et projets du PNA pour un partage équitable des bénéfices et impacts des actions d'ACC.** La budgétisation sensible au genre va permettre une meilleure efficacité et transparence dans l'utilisation des fonds, car le budget va refléter les choix en fonction de la destination des dépenses. Au final, elle va contribuer également à la réduction ou l'élimination des impacts négatifs découlant des inégalités préexistantes dans l'accès des femmes et hommes aux ressources et services liés au PNA.

Pour y parvenir, les interventions ci-après sont à considérer.

- ➔ **Élaborer des stratégies de financements qui prennent en compte le genre** afin de maximiser le potentiel de financement international pour la mise en œuvre du PNA.
- ➔ **Analyser comment le budget va répondre aux différents besoins spécifiques des femmes et des hommes**, car le budget sensible au genre n'exige pas de diviser les dépenses 50/50 ni d'élaborer un budget pour les femmes. Le budget doit se répartir en fonction des besoins de chacun qui dérivent des inégalités de genre identifiées dans l'analyse genre.
- ➔ **Prévoir des actions spécifiques visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes** en favorisant l'égal d'accès des ressources et des services au volet financier du PNA.
- ➔ **Introduire des lignes budgétaires pour le renforcement des capacités des parties prenantes dans la prise en compte du genre dans les actions d'ACC et la mise en place des dispositifs institutionnels équitables et inclusifs** en prévoyant un budget spécifique pour des programmes de formation et de sensibilisation et des appuis techniques sur le genre.

VIII.5. Stratégies de suivi de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA

Le suivi de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA consiste à **examiner de manière continu l'évolution des actions d'ACC en évaluant si ces actions ont effectivement permis de réduire ou d'éliminer les inégalités et les discriminations de pouvoir relatives au genre**. Un monitoring avec des indicateurs sensibles au genre va permettre d'assurer le suivi et l'amélioration des programmes et projets du PNA. Les indicateurs sensibles au genre mesurent la manière dont le PNA affecte les rôles attribués aux femmes et aux hommes, leur participation aux actions d'ACC et la répartition des ressources.

Plus concrètement, ces **indicateurs qui peuvent être quantitatifs ou qualitatifs sont complémentaires et permettent de vérifier :**

- i) **Le nombre ou la proportion des femmes et hommes affecté(e)s ou impliqué(e)s dans les actions d'ACC**, par ex : le nombre ou le pourcentage de femmes dans le comité Genre-PNA ;
- ii) **La qualité de leurs participation et expérience**, par ex : le niveau de participation des femmes dans le comité Genre-PNA.

Le suivi de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA doit se faire à tous les stades et dans tous les secteurs prioritaires afin de vérifier si le genre est au centre des priorités. Pour y arriver, il est nécessaire de/d' :

- ➔ **Utiliser le marqueur²⁸ genre comme outil de suivi** pour évaluer l'intégration du genre dans les projets et programmes du PNA.
- ➔ **Envisager des indicateurs ventilés par sexe et par âge** pour obtenir des mesures distinctes pour les hommes, les femmes et les enfants dans la réalisation des actions d'ACC.
- ➔ **Insérer des indicateurs sexo-spécifiques** pour avoir des données propres aux femmes ou aux hommes ou une question liée à l'égalité des sexes.
- ➔ **Introduire des indicateurs d'égalités de sexe et d'autonomisation des femmes** pour le suivi de la réduction ou de l'élimination des inégalités de genre dans les actions d'adaptation aux changements climatiques.
- ➔ **Formuler des indicateurs sur les flux budgétaires** pour voir comment l'argent est dépensé selon le genre.

Des stratégies et des indicateurs sensibles au genre sont présentés en fonction des actions prioritaires d'adaptation aux changements climatiques qui dérivent des secteurs prioritaires du PNA (tableau 3) pour le suivi de la prise en compte du genre dans ces actions d'ACC. Cependant, des indicateurs de suivi sensibles au genre plus spécifiques sont à formuler lors de la réalisation de ces actions.

²⁸La notation du marqueur genre s'appuie sur un système de trois valeurs : 0-1-2. La valeur indiquera la prise en compte de la dimension genre dans la définition de l'objectif des programmes et projets du PNA.

0 : Aucun objectif ne vise l'égalité entre les femmes et les hommes

1 : si l'égalité F/H est un des objectifs significatif et délibéré mais n'est pas l'objectif principal.

2 : si son objectif vise l'égalité F/H de manière principale.

Tableau 2: Stratégies et indicateurs de suivi sensibles au genre par action prioritaire d'adaptation de mise en œuvre du PNA

Actions prioritaires d'ACC	Stratégies sensibles au genre	Indicateurs de suivi sensibles au genre
Renforcement des capacités techniques des agriculteurs/agricultrices	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la participation des femmes dans les services d'appui techniques en adoptant des techniques de communication adaptées aux personnes de niveau d'alphabétisation limité -Fournir des appuis techniques aux femmes dans la sécurisation foncière de leurs terres - Prioriser des vulgarisatrices agricoles pour appuyer les femmes - Mettre en place des systèmes agricoles diversifiés en tenant compte des besoins alimentaires des hommes et des femmes (enceintes, allaitantes...) et enfants 	<p>Nombre de femmes bénéficiaires des appuis techniques</p> <p>Niveau d'appréciation des femmes des techniques apprises</p>
Mobilisation et actions dans le secteur agricole		<p>Pourcentage de femmes mettant en pratiques les techniques</p>
Mise en place d'un système agricole intelligent au climat		<p>Proportion de la population adulte possédant des terres, par sexe</p>
Retour à la Terre		<p>Proportion de femmes sécurisant leurs terres agricoles</p> <p>Quantité de femmes appuyées par des vulgarisatrices</p> <p>Ressenti des femmes et des hommes des systèmes agricoles diversifiés mis en place</p>
Reboisement avec accent sur l'agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les femmes dans les campagnes de reboisement - Faire le choix des cultures vivrières cultivées par les femmes dans les systèmes agroforestiers - Promouvoir une politique de développement financière inclusive ou renforcer les structures de microfinances des femmes - Inciter les femmes à substituer l'utilisation du charbon de bois à d'autres sources d'énergie vertes ; -Proposer des sources de revenus alternatives indépendantes des ressources naturelles pour les hommes et les femmes 	<p>Quantité de femmes impliquées dans les campagnes de reboisement</p>
Reboisement		<p>Nombre d'espèces vivrières cultivées dans les systèmes agroforestiers</p>
Reboisement et conservation des sols		<p>Proportion de femmes et d'hommes ayant accès au crédit agricole</p>
Reboisement adapté et approprié		<p>Nombre de structures de microfinances des femmes renforcées</p> <p>Pourcentage de femmes et d'hommes qui abandonnent la production du charbon de bois.</p> <p>Proportion de femmes et d'hommes qui adoptent une source d'énergie verte</p> <p>Pourcentage de la population ayant des sources de revenus alternatives indépendantes des ressources naturelles, par sexe</p>

Actions d'irrigation (Valorisation des cours d'eau)	<p>-Tenir compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes dans la gestion de l'eau d'irrigation et à usages domestiques</p> <p>-Sensibiliser les hommes à s'impliquer davantage dans les tâches ménagères notamment l'approvisionnement en eau à usages domestiques</p> <p>- Installer des points d'eau à des endroits stratégiques en tenant compte des besoins spécifiques des femmes</p> <p>-Former les femmes, les hommes et les enfants sur la gestion durable des déchets, sur des techniques de tri et de valorisation des déchets</p>	<p>Pourcentage de femmes et d'hommes impliqué(e)s dans la gestion de l'eau d'irrigation et à usages domestiques</p> <p>Niveau d'implication des hommes dans l'approvisionnement en eau à usages domestiques</p> <p>Niveau de satisfaction des femmes dans l'installation des points d'eau</p> <p>Proportion de la population formée dans la gestion durable des déchets, par sexe et âge.</p> <p>Niveau d'appréciation des femmes et hommes et enfants de la formation en gestion durable des déchets</p> <p>Nombre moyen d'heures consacrées au travail domestique non rémunéré, par sexe</p>
Mise en place des systèmes d'irrigation dans des zones stratégiques		
Gestion intégrée des ressources en eau		
Système d'irrigation et reboisement des bassins versants		
Eau et Assainissement		
Aménagement et gestion des bassins versants	<p>-Tenir compte des savoirs féminins dans la gestion des bassins versants et la protection de l'environnement</p> <p>- Impliquer les femmes dans les comités de gestion des bassins versants en tenant compte de leurs responsabilités.</p>	<p>Proportion de savoirs féminins pris en compte dans la gestion des bassins versants</p> <p>Proportion de savoirs féminins pris en compte dans la protection de l'environnement</p> <p>Pourcentage de femmes impliquées dans les comités de gestion des bassins versants</p> <p>Niveau d'implication des femmes dans ces comités</p>
Aménagement intégré des bassins versants		
Protection de l'environnement		
Protection des bassins versants		
Prévention sanitaire	<p>-Sensibiliser les hommes à utiliser les services sanitaires</p> <p>-Renforcer les infrastructures de santé existantes et créer d'autres, adaptées aux hommes et aux femmes.</p>	<p>Fréquence d'utilisation des services sanitaires par les hommes</p> <p>Pourcentage d'hommes qui utilisent les services sanitaires</p> <p>Nombre d'infrastructures de santé renforcées et créées</p>

IX. Conclusion

Haïti dispose de plusieurs documents de politiques publiques qui prennent en compte la question d'adaptation aux changements climatiques, malgré que les catastrophes climatiques ne cessent de s'abattre sur le pays. Afin de favoriser un cadre propice à une lutte plus efficace contre les changements climatiques en Haïti, le document du plan national d'adaptation (PNA) d'Haïti aux impacts des changements climatiques a été élaboré et validé. Dans cette démarche d'adaptation aux changements climatiques, il est crucial d'intégrer le genre, car les hommes et les femmes sont confronté(e)s différemment aux effets des changements climatiques selon leur niveau de vulnérabilité spécifique conditionnant leurs capacités d'adaptation. De ce fait, la présente analyse de genre en lien avec les changements climatiques a été réalisée. **Cette analyse vise à faire ressortir, d'une part, les inégalités de genre existantes dans les 4 secteurs prioritaires (Agriculture, Ressources en eau, Santé et Infrastructure) d'adaptation aux changements climatiques du PNA et d'autre part ; analyser les impacts de ces inégalités sur la vulnérabilité des femmes et des hommes face aux changements climatiques, afin de les éliminer ou les réduire ou dans le moindre cas, de ne pas les renforcer.** Elle constitue une base fondamentale pour l'intégration de la dimension du genre dans la mise en œuvre du PNA par des stratégies sensibles au genre.

Cette étude est le résultat d'une analyse de **revue documentaire relative au genre et aux secteurs prioritaires du PNA, des consultations individuelles auprès des responsables des ministères sectoriels et de la société civile et des entretiens collectifs avec des associations mixtes et des groupements de femmes.** Il en ressort que malgré l'existence des institutions et les engagements internationaux et stratégiques du pays pour la prise en compte du genre dans le système national, les inégalités liées au genre persistent dans plusieurs domaines notamment dans les rôles sociaux et les secteurs prioritaires du PNA.

L'analyse des profils d'activités des participantes et participants aux entretiens collectifs montre les inégalités existantes entre les femmes et les hommes dans leur implication dans les activités productives, reproductives et socio-politiques. **Le rôle reproductif avec des activités non rémunérées repose sous la responsabilité des femmes pourtant les rôles productifs et socio-politiques qui sont rémunérés et très honorés sont attribués essentiellement aux hommes.** Ainsi, la féminisation du rôle de reproduction limite la disponibilité des femmes pour s'intégrer dans d'autres activités plus productives et contribue à renforcer leurs vulnérabilités et à diminuer leurs capacités d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Les inégalités liées au genre en fonction des moyens de production agricole se traduisent principalement par l'accès et le contrôle difficiles des femmes à la terre, aux intrants et crédit agricole et le secteur de la pêche est dominé par les hommes. Les femmes sont peu représentées dans les postes décisionnelles en raison de leur accès à l'enseignement supérieur qui est encore plus marginal que celui des hommes et elles sont majoritaires dans les professions peu qualifiées. L'approvisionnement en eau à usages domestiques relève de la responsabilité des femmes qui contrôlent et gèrent sa disponibilité dans le foyer. Les femmes sont responsables également de prendre soin des personnes vulnérables du foyer. Dans le secteur des infrastructures qui génère beaucoup de personnel masculin et crée un déséquilibre de pouvoir

selon le genre, les femmes sont donc très limitées. En raison ces inégalités liées au genre dans les secteurs prioritaires du PNA, les résultats montrent que **les femmes sont plus vulnérables à l'exposition au risque climatique et ont une faible capacité d'adaptation et de récupération face aux impacts des changements climatiques**. Ainsi, dans la mise en œuvre du PNA, il faut saisir les opportunités et contourner/lever les défis à l'intégration du genre dans le PNA afin que les actions d'ACC soient plus inclusives et efficaces.

Suite à cette analyse de genre, des stratégies sensibles au genre sont formulées en vue de s'assurer de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du PNA. **Ces stratégies sensibles au genre reposent sur la prise en compte du genre dans les programmes de sensibilisation et de communication, dans les renforcements de capacités des parties prenantes et la mise en œuvre des dispositifs institutionnels. De plus, des mesures sont proposées pour élaborer des indicateurs de suivi sensibles au genre afin d'évaluer la réduction et/ou l'élimination des inégalités de genre dans la mise en œuvre du PNA.** Les actions prioritaires d'adaptation aux changements climatiques du PNA sont également accompagnées de stratégies et d'indicateurs de suivi sensibles au genre qui devront être spécifiés lors de l'élaboration du document d'exécution des programmes et projets découlant de ces actions.

X. Annexe

Annexe I : Liste des acteurs/actrices régionaux/ales clé(e)s contacté(e)s

NO	NOM	PRÉNOM	ORGANISATION	FONCTION	SECTEUR	TÉLÉPHONE	EMAIL	ZONE
1	JEAN BAPTISTE	Rose Mila	Fanm Deside	Membre		34195586		Jérémie
2	JOSIL	Renor	MAST/GA	Directeur		37053821		Jeremie
3	MASSIL	Pierre Lesson	CASEC	Responsable de formation		3,8E+07		Gommiers/ Roseaux
4	MONTINORD	Gérald	BAC/GA	Directeur adjoint		37873442	gmontinord86@gmail.com	Jérémie
5	CHÉRY	Marie lise	MCF	Pionnière de l'organisation				
6	BALMIR	Mykerlange	FAO	Coordonnateur de terrain	Agriculture	44200528	mykerlange.balmir@fao.org	Jérémie
7	ARBOURG	Marcelin	DDAS	Directeur départemental	Agriculture	36213089		Cayes
8	ROUSSEAU FAUSTIN	Wilphana	ITECA	Pont focal GRD		37587702/		Cayes
9	MUSCADIN	Edrice	CARITAS	Responsable départemental		36578844	emuscadin@yahoo.fr	Cayes
10	JOSÉ	Rethone	Protection civile	Ancien coordonnateur Départemental	Gestion risques et désastres	36230303	rethone@yahoo.fr	Port-de-Paix
11	JN JACQUES	Léontes	MARDNR/DDANO	Chef de Service	Génie rural	33421905		Port-de-Paix
12	NOEL	Luckner	MDE	Directeur départemental	Environnement	48985577		Port-de-Paix
13	JEAN BAPTISTE	Wiling	HEIFER	Coordonnateur Départemental	Agriculture	43645050	wiling.baptiste@gmail.com wiling.baptiste@heifer.org	Port-de-Paix
14	OLIBRICE	Widelie	ODRINO	Responsable de genre			widelie122@gmail.com	Port-de-Paix

Annexe II : Participant(e)s du Nord-Ouest

Tableau 3 : Liste des participant(e)s du Nord-Ouest

No	Nom & Prénom (s)	Sexe	Organisation	Localité
1	AUGUSTAVE Ileson	M	TKF	Riv. des Moustiques
2	AUGUSTAVE Roland	M	OADBVRD	Riv. des Moustiques
3	AUGUSTE Elle-Vanne	F	CAEPA	Riv. des Moustiques
4	AUGUSTE Odinel	M	OADBVRD	Ravine Diable
5	AUGUSTIN Kenide	F	OADBVRD	Riv. des Moustiques
6	BEAUBRUN Levanette	F	MODEL	Ravine Diable
7	CALIXTE Isemene	F	TKF	Riv. des Moustiques
8	CHARLES Harold	M	Comité canal	Riv. des Moustiques
9	CINEUS Osny	M	MODEL	Ravine Diable
10	D'HAITI Lavantèse	F	APDRN	Riv. des Nègres
11	DAYOUTE Sainvalien	M	Comité canal	Riv. des Moustiques
12	DENIS Rosadette	F	TKF	Riv. des Moustiques
13	DOREUS Ochel	M	Bon Samaritain	Riv. des Nègres
14	DORGILE Ronel	M	Eglise Catholique Guichard	Riv. des Nègres
15	DUMERVÉ Giraes	M	OADBVRD	Ravine Diable
16	DUMERVÉ Mirlaine	F	OADBVRD	Ravine Diable
17	ESTALUS Raymongue	M	OADBVRD	Ravine Diable
18	ESTIVERNE Juzelle	F	SOFA	Riv. des Nègres
19	EUGENE Nestor	F	OTCAPSJ	Ravine Diable
20	GELIN Jean Remy	M	CASEC	Riv. des Nègres
21	GUERRIER Wikendy	M	CAEPA	Ravine Diable
22	HORATIUS Racilien	M	Comité suivi Bassin versant	Riv. des Nègres
23	JEAN FRANCOIS Elmita	F	APDA	Riv. des Nègres
24	JEAN Leonie	F	SOFA	Riv. des Nègres
25	JEAN Marc-Ernest	M	Comité canal	Riv. des Moustiques
26	JEAN MARY Suzette	F	AFPG	Riv. des Nègres
27	JEAN NOEL Jeanus	M	Association Planteur	Riv. des Nègres
28	JEAN-LOUIS Iliana	F	TKF	Riv. des Moustiques
29	JEAN-SIMON Violene	F	OADBVRD	Ravine Diable
30	JESILUS Savilien	M	Comité suivi Bassin versant	Riv. des Nègres
31	JULIEN Hoover	M	OADBVRD	Ravine Diable
32	LEGER John-Hebert	M	CARDD	Ravine Diable
33	LOUITAL Clamise J.	F	APDRN	Riv. des Nègres

No	Nom & Prénom (s)	Sexe	Organisation	Localité
34	LUC Elamise	F	Comité canal	Riv. des Moustiques
35	MERAT Rosenie	F	OADBVRD	Ravine Diable
36	MERISIER Matthieu	M	AJPKNO	Ravine Diable
37	MILFORT Salira	F	Comité suivi Bassin versant	Riv. des Nègres
38	NOEL Gladysse	F	Comité Sous-bassin-versant	Riv. des Moustiques
39	PETIT-HOMME Marilia	F	OADBVRD	Ravine Diable
40	PIERRE Melia	F	Matrone	Riv. des Nègres
41	RELUS Louis-Nar	F	Comité canal	Riv. des Moustiques
42	RENARD Lemoine	M	Comité canal	Riv. des Moustiques
43	RENARD Loubens	M	Comité canal	Riv. des Moustiques
44	SAINT-FLEUR Éric	M	Comité suivi Bassin versant	Riv. des Nègres
45	SAINVAL Carline	F	OADBVRD	Riv. des Moustiques
46	SALOMON Ilson	M	OTCAPSJ	Ravine Diable
47	TELCY Adianithe	F	Comité canal	Riv. des Moustiques
48	TELUS Telucia	F	ASEC	Riv. des Nègres
49	TELUSMA Jackson	M	APDA	Riv. des Nègres
50	THOMAS Leranise	F	Comité canal	Riv. des Moustiques
51	TOUSSAINT Julien	F	AFPG	Riv. des Nègres
52	VALBRUN Robensky	M	JCA	Ravine Diable

Annexe III : Liste des participant(e)s du Grand Sud

Tableau 4: Liste des participantes de l'organisation Fanm Deside de Jérémie

No	Nom	Prénom	Tel	Organisation
1	Pierre	Wisline	38002175	Fanm Deside
2	St Jean	Nelitha	37406860	Fanm Deside
3	Jn Baptiste	Rosemila	34195586	Fanm Deside
4	Baptiste	Lonette	37287786	Fanm Deside
5	Guillaume	Mirlande	49306195	Fanm Deside
6	Pierre	Guernose	44616125	Fanm Deside
7	Belfort	Marie Rose	44444143	Fanm Deside
8	Jacque	Lyse	34099949	Fanm Deside
9	Joassaint	Wideline	36209863	Fanm Deside
10	Valdore	Veline	48582337	Fanm Deside
11	Henry	Maguna	48414144	Fanm Deside
12	Legagneur	Marie Luciane	31121083	Fanm Deside
13	Joseph	Josemica	36808272	Fanm Deside
14	Sydne	Danouth	31695519	Fanm Deside
15	Saint Hereng	Marie Josue	31223756	Fanm Deside
16	Guillaume	Esther	46117067	Fanm Deside
17	Chery	Marie Lise	37495341	Fanm Deside
18	Guillaume	Kerene	36431399	Fanm Deside
19	Lyndi	Liliane		Fanm Deside

Tableau 5: Liste des participant(e)s des entretiens collectifs

NO	NOM	PRÉNOM	Sexe	ASSOCIATION	FONCTION	TÉLÉPHONE
Grand'Anse						
1	AIMÉ	Mariame	F	AFTC	Coordonnatrice	38987204
2	PIERRE	Leny	M	MORAC	Président	38558428
3	FONROSE	Wiltide	M	OFCODEC	Coordonnateur	48235793
4	ANTOINE	Marc Danie	F	AFTB	Coordonnatrice	46359491
5	PAPILLON	Ertha Clercinor	F	OSDGA	Vice-président	37139340
6	ANTOINE	Darleine	F	ODIFED	Président	49472780
7	ONEZIR	Josiane	F	SOFA	Membre	49074973
8	JOSPER	Lojuste	M	BUADARI	Membre	38763036
9	SIMILIEN	Jn Valès	M	OCIDEB	Coordonnateur	37592045
10	FAYETTE	Stephanie	F	ADPG	Sécretaire	33213370
Sud						
11	DESTIN	Marie Marthe	F	OFDEL	Président	
12	JOSEPH	Marie Ginette	F	ACCDEL	Sécretaire	32904197
13	ATTIS	P.wilkens	M	CACEM	Président	41681368
14	CERISISER	precoilome	M	OMAL	Président	46809031
15	LABOSSIÈRE	jean luders	M	AIDM	Sécretaire	37619516
16	AUGUST	enock	M	OTAPA	Sécretaire	38839278
17	CHERESTAL	sendy	M	AFEDCOM	Coordonnatrice	48177377
18	CHOLAS	Jn DIEUDELORNE	M	ODRO	Vice-coordonnateur	37523294
19	SANON	joseph sanais	M	CACEM	Vice-président	44149551
20	FRONTUS	jonathan	M	AJDCSC	Vice-président	40075892
21	CALVAIRE	jean-renal	M	KODOM	Vice-président	36628159
22	LUXAMA	denise vanette	F	OFEVAP	Présidente	41617622
23	JOSEPH	blanc david	M	OPDBKAT	Coordonnateur	33613492
24	VILSAINT	jean renel	M	OPPD	Coordonnateur	41572385
25	SENAT	Vinel	M	MOPH	Vice-président	40742789
26	SINVIL	Janicia	F	AFEVAF	Présidente	33728816
27	LUXAMA	Annette	F	MOFALA	Conseillère	35035763

NO	NOM	PRÉNOM	Sexe	ASSOCIATION	FONCTION	TÉLÉPHONE
28	JOSEPH	Jn Lanor	M	OPELA	Président	32181191
29	JEAN DENIS	Jean Magon	M	Casec	Casec	32632666
30	NELSON	Jean Launel	M	OPELAV	Coordonnateur	33131427
31	LORWINSKY	Medner	M	OPMAGAT	Cadre Technique	48576433
32	NUMA	Jasmine	F	CODEFEC	Coordonnatrice	37701099
33	VENDREDI	Gernette	F	GSFADEC	Coordonnatrice	36236892
34	JOSEPH	Louis Nesnol	M	OHARES	Président	32135094
35	REMY	Abelard	M	COS	Président	46653308
36	DUCLÉON	Asnaline	F	SOFECAP	Présidente	35652315
37	THÉÏSSÉ	Sonel	M	AJPAS	Membre	37617533
38	LUXAMA	Stéphanie	F	AJPAS	Membre	31185640
39	CHARLES	Essio	M	AIDA	Président	36163180
40	ABELARD	Dénés	M	ATS	Président	34125478
41	DIEUVÉ	Rubi	M	CEREC	Coordonnateur	37295069
42	JEAN BAPTISTE	Etienne	M	CEREC	Assistant Coordonnateur	44548381

